



Trait d'Union 64

Nouvelles de l'Office

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux
association sans but lucratif | Jun 2018

Contenu :

Editorial

Editorial Malou Weirich	3
-------------------------	---

Introduction

Tendance « jardinage urbain » – un nouvel élan aussi pour les jardins familiaux ?	4
---	---

Contributions

États-Unis-Canada : Développements – Petits jardins en Amérique du Nord	9
---	---

États-Unis : Jardins communautaires à New York City – une histoire tumultueuse	12
--	----

Autriche : Jardins familiaux vs. Jardins communautaires – un conflit initié par la politique	14
--	----

Grande-Bretagne : Jardins Familiaux vs. Jardins Communautaires	16
--	----

Pays-Bas : La relation entre jardins communautaires et jardins familiaux	21
--	----

Danemark : Jardinage urbain au Danemark	25
---	----

Suède : Jardinage urbain Hoegalid (Högalid)	27
---	----

Suède : Joignons nos forces	29
---	----

France : Jardins familiaux français dans un environnement en évolution	31
--	----

Belgique : Types de jardins familiaux & communautaires regroupés dans la fédération belge	36
---	----

Luxembourg : Exemple : le « Matgesfeld » à Belvaux	40
--	----

Allemagne : Nous sommes le jardinage urbain	42
---	----

Allemagne : Jardinage en ville : Jardins familiaux et « urban gardening »	43
---	----

Adresses	45
----------	----

Impressum	46
-----------	----

Editorial

Malou Weirich,

Secrétaire générale Office International



*Secrétaire générale
Office International
du Coin de Terre et des Jardins
Familiaux a. s. b. l.*

Le premier numéro du Trait d'Union, notre revue internationale, a été publié en avril/mai 1988. Elaboré d'abord par des moyens propres, ensuite grâce à l'aide d'une fédération jusqu'à son élaboration et publication par voie professionnelle. Depuis trente ans déjà le Trait d'Union répand régulièrement – d'abord deux fois, puis trois fois par an – des nouvelles de l'Office et des fédérations, des informations, permet aux fédérations de se présenter elles-mêmes ainsi que leurs projets, aborde des problèmes et donne des incitations.

Il a été décidé il y a peu de publier de temps en temps un numéro spécial, c'est-à-dire un Trait d'Union dans lequel un seul sujet est discuté et pour

lequel autant de fédérations que possible exposent leurs points de vue. Aujourd'hui vous tenez en main le premier Trait d'Union spécial. Il traite le sujet de l' « Urban gardening (le jardinage urbain) ».

Depuis quelques années, les gens s'intéressent de plus en plus à un environnement sain, une nourriture saine et des contacts entre les habitants. De nouvelles formes de jardins apparaissent dans les villes à côté des jardins familiaux. On les trouve au bord des routes, sur des terrains vagues, des terrains constructibles et ceci additionnellement à nos jardins familiaux.

Une discussion, une schématisation entre ancien et nouveau a eu lieu : « Ces nouvelles formes de jardins sont innovantes, les jardins familiaux démodés. « Ces nouvelles formes doivent être soutenues ; les jardins familiaux ne valent plus la peine d'être soutenus ». « Les premiers attirent de nouveaux et de jeunes jardiniers contrairement aux derniers ». Est-ce vraiment le cas ? Ou est-ce que le ministre de l'agriculture luxembourgeois Fernand ETGEN a eu raison lorsqu'il a dit en 2017 lors du congrès luxembourgeois des jardins familiaux : « L'Urban Gardening : on y remarque une différence dans l'emballage, mais non dans le contenu ». Ou est-ce que la GALK (Gartenamtsleiterkonferenz, Conférence des directeurs des parcs et jardins) a bien reconnu la réalité nuancée avec son affirmation : « L'Urban Gardening et les jardins familiaux ne sont pas des

mouvements qui se concurrencent. Au contraire ils se complètent, parce que les buts du jardinage urbain sont en grande partie identiques aux buts des jardins familiaux ? »

Dans cette édition du Trait d'Union les fédérations expliquent comment elles réagissent dans le contexte du jardinage urbain : Coopération, réalisation de projets, communication ...

Nous devons montrer notre vision du jardinage familial, en tant que forme et élément du jardinage urbain, la stimuler, la défendre et la protéger pour demain. Nous avons besoin d'une stratégie. Nous offrons beaucoup de possibilités, des apports pleins de valeur et de l'expérience à nos membres. Mais dans un monde dominé par la concurrence nous n'avons pas un droit absolu d'exister. Nous devons chaque jour nous battre de nouveau pour le mériter et le pérenniser. Nous devons tenir compte des nouveaux besoins de nos membres et de la société et mettre en pratique une stratégie pour atteindre notre but.

Oui, « nous sommes le jardinage urbain » comme l'a si adéquatement formulé Werner HEIDEMANN. Agissons en conséquence et communiquons cela vers l'extérieur.

Ce Trait d'Union vous donne quelques idées.

Je vous souhaite une bonne et intéressante lecture.

Tendance « jardinage urbain » – un nouvel élan aussi pour les jardins familiaux ?

Runrid Fox-Kämper

Introduction

Voilà presque deux siècles que les jardins familiaux apportent leur contribution à l'approvisionnement de la population citadine en produits alimentaires. Leur valeur ajoutée en matière d'expérience naturelle en ville, de santé de la population, d'activités de loisir, du vivre-ensemble, de la préservation des espèces et de la biodiversité ainsi que leur contribution à l'adaptation aux conséquences du changement climatique jouissent d'une reconnaissance croissante auprès de la population. Parallèlement à cette forme de jardinage urbain institutionnalisé, que l'on retrouve dans bon nombre de pays, on constate aussi l'apparition et le développement, partout dans le monde, d'autres formes de jardinage urbain comme les jardins communautaires, les jardins interculturels, les jardins libre-cueillette, les jardins aménagés sur le toit ou encore ce que l'on appelle le « guerilla gardening », ou « guérilla jardinière » en français.

Le présent exposé se focalise sur les jardins communautaires. Il vise tout d'abord à décrire ce phénomène relativement récent, quant à l'histoire de son apparition et les conditions-cadres, et le replace dans le contexte du mouvement des jardins familiaux afin de déceler des points communs, mais aussi des différences. Dans le contexte des défis actuels, comme par exemple la pression de la croissance d'un côté et les parcelles inoccupées de l'autre, l'exposé analyse dans quelle mesure les associations de jardins familiaux peuvent tirer profit des concepts et idées du mouvement des jardins communautaires.

Les jardins communautaires comme nouvelle forme d'utilisation des friches urbaines

Le phénomène des « jardins communautaires » n'a rien de vraiment nouveau. En 1973, appuyée par la « Houston Bowery Community Farm », Liz Christy créa le premier jardin communautaire à New-York sur une friche abandonnée. Ce jardin existe encore aujourd'hui sous le nom de Jardin communautaire Liz Christy. Ce jardin, et bien d'autres jardins communautaires, étaient une réaction à la crise financière suivant le choc pétrolier et qui à New York se traduit soit par l'apparition d'une forme de friche d'investissement, soit par le délaissement de l'espace public causé par la politique d'austérité de la ville. L'utilisation de friches pour la production communautaire de produits frais constitue avant tout un message politique. Il s'agissait d'une « ... récupération des biens communs », la restitution de biens appartenant à la collectivité (Meyer-Renschhausen 2004 : 146). Cela faisait référence aux terrains communaux présents dans chaque village en Europe jusqu'à l'avènement de l'industrialisation, pouvant être exploités en commun par les habitants, pour la production de fruits et légumes ou pour l'élevage. Tous les jardins communautaires créés jusqu'à aujourd'hui ne reposent pas sur des motifs politiques. Souvent, ce sont simplement des personnes intéressées qui se regroupent pour « ... aménager l'environnement et cultiver ensemble des produits bio » (Appel et al. 2011 : 34).

Il n'existe pas de définition véritablement universelle des jardins commu-

nautaires ; le discours scientifique se fonde souvent sur une proposition selon laquelle « les jardins communautaires sont des jardins, espaces verts et parcs créés et exploités en commun dans le cadre d'un engagement volontaire et à destination de la population générale » (Rosol 2006 : 7). La définition insiste sur la diversité des conditions et formes spatiales potentielles, ainsi que sur la création et l'entretien volontaires et collectifs du jardin et son objectif d'intérêt commun. Une caractérisation plus précise n'est guère possible, en raison des nombreuses expressions potentielles du jardin communautaire. Ainsi existe-t-il, pour ne nommer qu'une seule caractéristique, par ex. des jardins exploités entièrement en commun et d'autres disposant de parcelles individuelles (20 à 50 m²) utilisés par des membres individuels du groupe (Costa et al. 2016 : 206ff).

Contrairement aux jardins familiaux qui, dans de nombreux pays, sont protégés durablement par la loi contre les mesures d'urbanisation, les jardins communautaires ne sont généralement pas couverts par les règles d'urbanisme, vu qu'ils sont souvent une utilisation transitoire, limitée dans le temps, créés sur des terrains à bâtir en friche. Malgré leurs fonctions, qui sont comparables à celles des jardins familiaux, ils ne font pas partie, du point de vue de la législation concernant l'aménagement du territoire, des infrastructures vertes. Compte-tenu de la pression démographique, en particulier dans les grandes villes, les projets de jardins communautaires doivent souvent craindre un non-renouvellement de

leur autorisation d'utilisation, comme le montre l'exemple ci-après.

Le jardin communautaire HirschGrün fondé en 2012 à Aachen est implanté sur un site de démolition à proximité du centre-ville appartenant à la ville. Celle-ci loue le terrain au jardin communautaire, une structure de jardinage, qui s'est entre-temps constituée en association, sur la base d'un accord d'utilisation renouvelable chaque année. Le jardin est ouvert à toutes les personnes intéressées, en particulier aux riverains, et constitue un lieu d'apprentissage et de rencontre.

Le terrain du jardin se trouve entre un parc pour chiens et un petit parc de quartier avec une aire de jeu, qui sont les seuls espaces verts d'une zone fortement urbanisée (Fig. 2). Depuis quelques temps, la ville envisage de valoriser le parc et de l'agrandir en intégrant les surfaces du parc pour

chiens et du jardin communautaire. Néanmoins, dans un premier temps, le jardin communautaire aurait dû pouvoir conserver sa place. A cette fin il a été demandé à l'association de créer un chemin public traversant le jardin. Mais certains groupes politiques du conseil exigent depuis peu la délocalisation du jardin afin de permettre un aménagement plus libre du parc.

Étant donné le manque d'institutionnalisation dû au contexte décrit ci-dessus, les données concernant le nombre de jardins communautaires ayant vu le jour en Europe ne sont que parcellaires. L'association de fondations anstiftung & ertomis indique le chiffre de 619 jardins communautaires sur son site internet (anstiftung, sans date), tandis qu'en Grande-Bretagne, la « Federation of City Farms & Community Gardens » en dénombre plus de 1 000 (CFCFCG, non daté). Les chiffres montrent que les jardins communautaires sont loin d'être un phénomène marginal du jardinage urbain.

Parallèles avec l'évolution du mouvement des jardins familiaux

L'apparition de jardins communautaires en réaction aux défis sociaux et crises survenues dans les villes reproduit en quelque sorte l'apparition du mouvement des jardins familiaux dans les villes européennes, dont l'histoire montre de manière documentée qu'elle est liée aux mutations sociales et, plus précisément, à ses conséquences économiques (pour un récit précis de l'histoire des jardins familiaux, voir Keshavarz & Bell (2016)). Les racines du mouvement des jardins familiaux remontent au milieu du 19^e siècle, lorsque les jardins familiaux ont été créés en réponse aux mauvaises conditions de logement et d'approvisionnement apparues dans le sillage de l'explosion démographique dans les villes européennes causée par l'industrialisation. Pendant les deux Guerres mondiales et la crise économique des années 20, les jar-



Affiche « Your Victory Garden counts more than ever ! » (Votre jardin de la victoire compte plus que jamais !)
Source : Bibliothèque du Congrès



jardin familial typique Aachen, Allemagne, fondé en 1920.

dins familiaux ont joué un rôle central dans l'approvisionnement de la population citadine, en ces temps de pénurie alimentaire. Dans le monde anglophone (USA et Grande-Bretagne), on a noté l'apparition de ce que l'on appelle les « Victory Gardens » ou jardins de la victoire (Fig. 3), un véritable mouvement visant à compenser les difficultés d'approvisionnement apparues à cause de la guerre sur le « front domestique » (Hope/Ellis 2009). Ce n'est pas par hasard si la plupart des ensembles de jardins familiaux existant encore aujourd'hui en Allemagne ont vu le jour à ce moment (Fig. 4), avec des parcelles individuelles dont la superficie peut aller jusqu'à 600 m².



Jardin communautaire HirschGrün, Aachen, Allemagne



Plan de situation du jardin communautaire HirschGrün, Aachen, Allemagne. Source : Runrid Fox-Kämper



Parcelle de jardin familial à Poznań.

Après la deuxième guerre mondiale, dans la partie occidentale de l'Europe, les jardins familiaux voient leur principale raison d'exister c'est-à-dire l'approvisionnement des populations, disparaître à mesure que les produits alimentaires envahissaient les rayons des supermarchés, pratiques et abordables. Les jardins familiaux se transforment progressivement en lieux de loisir. En revanche, dans les pays d'orientation socialiste de l'Europe de l'Est, les jardins familiaux contribuaient largement à l'approvisionnement de la population, et ce, jusqu'à la chute du rideau de fer en 1989. Aujourd'hui encore, une comparaison européenne par rapport au nombre d'habitants, révèle que la Pologne présente le plus grand nombre de jardins familiaux, même si, là aussi, ces derniers sont dorénavant principalement utilisés comme lieux de loisir (Fig. 5). Dans certains pays (par ex. en Lettonie), de nombreux jardins familiaux sont désormais menacés de

Jardin communautaire Kipos3 avec carrés individuels à Thessalonique, Grèce.



désaffectation et / ou sont abandonnés à la faveur de projets de développement urbain.

On ne peut nier l'importance grandissante des espaces verts urbains productifs pendant les périodes de crise, que l'on constate aujourd'hui encore dans les régions de la Rust Belt américaine ou sur le pourtour méditerranéen. De nombreuses villes en Grèce, au Portugal, en Espagne ou encore à Chypre qui, jusqu'à récemment, n'avaient pas du tout de tradition de jardinage urbain, ont vu l'apparition, ces dernières années, de jardins communautaires ou familiaux, souvent en réponse à la dernière crise économique de 2008 qui a nettement détérioré la situation économique de la population de ces pays (Fig. 6). Contrairement à ce que l'on a constaté au moment de l'industrialisation, l'objectif principal semble ne pas être le besoin de subvenir aux besoins alimentaires. Des études portant sur la motivation des jardiniers d'un complexe de jardins familiaux créé en 2012 dans la région d'Athènes (Anthopoulos 2016) montrent par exemple que les principales motivations citées concernent la santé physique et psychologique (« manger des produits plus sains et en prenant davantage conscience de l'aliment », « faire de l'exercice à l'air frais ») ou la situation de vie particulière de jardiniers qui sont souvent au chômage (« développement d'une identité locale », « faire quelque chose qui a du sens », « sortir de l'isolement »). Cette étude confirme l'hypothèse selon laquelle, en Europe, la motivation du jardinage urbain provient moins de la nécessité de cultiver des produits pour subvenir à ses besoins que du souhait de vivre une vie saine faisant la part belle au partage. Des parallèles évidentes existent ici apparemment entre jardiniers d'un « nouveau genre » et jardiniers associés classiques.

En résumé, malgré les expressions différentes et multiples des deux formes de jardinage urbain, les jardins

communautaires et les jardins familiaux ont un certain nombre de points communs. Parmi eux, l'intérêt de la population urbaine pour l'expérience collective de la nature, l'utilisation raisonnée des biens alimentaires ou tout simplement le plaisir de cultiver ses produits et le plaisir de jardiner, ou encore le souhait de créer ou de préserver des espaces verts, qui constituent un espace de vivre-ensemble informel et communautaire. Les différences se situent avant tout au niveau de la reconnaissance juridique qui protège les jardins familiaux de toute modification dans de nombreux pays, alors que les jardins communautaires sont souvent créés comme forme d'utilisation transitoire de terrains publics ou privés, avec une durée d'existence limitée. Ce qui diffère également, c'est le degré d'institutionnalisation au sein des associations ou initiatives. D'un côté, les jardins familiaux sont généralement organisés sous forme d'association dotée de statuts qui règlent l'utilisation des parcelles, parfois dans le moindre détail, en se fondant sur les législations nationales existantes. De l'autre, les jardins communautaires sont souvent le fruit d'un regroupement volontaire de personnes partageant les mêmes idées qui définissent ensemble les règles applicables dans le jardin communautaire et ne se constituent en association, si tant est qu'elles le fassent, qu'après un certain temps. Les autres différences concernent la taille des surfaces utilisées et les méthodes de production.

Saisir les nouvelles chances

En Europe, il existe près de 3 millions de jardins familiaux (Fox-Kämper et al. 2015 : 24). Les listes d'attente dans de nombreuses grandes villes attestent de la popularité grandissante des jardins familiaux dans de nombreux endroits. Mais cela ne doit pas occulter le fait qu'il existe dans certaines régions, comme en Allemagne de l'Est, dans les pays baltes ou en France, un nombre parfois élevé de terrains vacants. Ainsi une étude portant sur la situation des ensembles de jardins

familiaux allemands révèle que dans certains Länder, comme en Saxe-Anhalt, le taux de vacance peut atteindre jusqu'à 12% du nombre de parcelles (BMVBS 2013 : 19). Les raisons en sont multiples. En Allemagne de l'Est par ex., les taux de vacance élevés sont liés à la densité très élevée des jardins familiaux : tandis qu'en Allemagne de l'Ouest, on dénombre 1,8 jardins pour 100 habitants, ils sont près de 6,4 pour 100 en Allemagne de l'Est, ce qui est à mettre sur le compte de la nécessité déjà mentionnée de subvenir à ses besoins au lendemain de la deuxième guerre mondiale (ibid. : 21). Le changement démographique avec le phénomène du vieillissement de la population favorise également l'apparition de parcelles non utilisées. Ainsi, 60% des fédérations et associations ayant pris part à l'étude mentionnée ci-dessus affirment que l'âge moyen des jardiniers est de 60 ans et plus, et que cet âge a même fortement augmenté ces dernières années. Dans de nombreux complexes de jardins, le changement de génération doit encore s'opérer et doit réussir si l'on veut éviter des parcelles vides à l'avenir. Enfin, outre ces raisons structurelles, des raisons liées à la situation géographique et à l'aménagement urbain contribuent également à l'apparition de parcelles vides. Les complexes de jardins familiaux qui semblent les plus affectés par ce phénomène sont ceux qui se situent en périphérie de villes ou en zone rurale, loin des populations intéressées et des réseaux de transports en commun, ou ceux qui sont perturbés par le bruit de la circulation ou d'autres phénomènes. À l'inverse, les jardins familiaux qui se situent dans les grandes villes et qui sont facilement accessibles ont souvent des listes d'attente.

Au vu du contraste entre parcelles vides d'un côté et pression de la demande de l'autre, la question se pose donc de savoir dans quelle mesure la tendance du jardinage urbain peut être utilisée pour les jardins familiaux

classiques. Dans un premier temps, je m'intéresserai à la question de savoir si, grâce à de nouveaux concepts, les jardins familiaux peuvent être rendus attrayants pour de nouveaux groupes d'utilisateurs, évitant ainsi l'apparition de parcelles vides, et je donnerai quelques exemples.

En France, la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs – FNJFC) essaie, depuis le milieu des années 70, de porter remède à la baisse constante du nombre de jardiniers associés. Dans un premier temps, l'idée était d'adapter l'attrait des ensembles de jardins existants aux besoins des familles actuelles et à leur vision de la vie. Les mesures comprenaient : l'installation d'aires de jeu, d'aires de barbecue ou encore de locaux pour faire la fête, une meilleure intégration dans le paysage et la réduction de la superficie des parcelles de 600 m² en moyenne auparavant à une taille d'environ 250 m² (Bonnavaud & Pourias 2015). À partir du milieu des années 1990, la Fédération allait encore plus loin : pour attirer de nouveaux groupes d'utilisateurs, elle a développé divers concepts comme les « Jardins en pieds d'immeuble ». L'idée est, en coopération avec les sociétés de logement, de proposer aux locataires une parcelle de jardin d'env. 50 m située dans l'espace vert entre les immeubles de logements sociaux. Des allées semi-publiques pour le quartier permettent à tous les habitants de participer. Grâce aux projets mis en œuvre jusqu'à présent, les jardins familiaux ont permis d'améliorer considérablement l'image des quartiers d'habitation. Par ailleurs, des jardins communautaires avec carrés individuels ont été créés sur des surfaces de toiture non utilisées ainsi que des platebandes surélevées accessibles aux personnes handicapées dans des complexes de jardins familiaux déjà existants. D'après l'expérience de la Fédération, ce sont avant tout ces nouvelles parcelles, souvent très petites qui sont plébiscitées, car les jardiniers nouvellement convertis s'intéressent

avant tout à l'interaction sociale et à l'échange avec les autres (ibid.).

Dans certaines grandes villes allemandes (par ex. Hambourg, Hanovre, Munich) on s'essaie aussi à de nouvelles possibilités et expériences, notamment à la création de parcelles communautaires et à la densification des parcelles là où la demande dépasse largement l'offre. Ainsi, à Hambourg par ex., des écoles primaires et maternelles, mais aussi des groupes de personnes partageant les mêmes idées peuvent exploiter ensemble une parcelle de jardins familiaux. À l'inverse, des parcelles peuvent aussi être divisées afin de proposer des jardins à des familles ou des groupes plus petits qui, par manque de temps, ne veulent exploiter qu'une petite parcelle. À Hambourg, il est en outre envisagé de proposer des parcelles de jardin à des groupes de réfugiés afin de leur redonner « un peu de normalité » avec le travail dans le jardin (Gartenfreunde Hamburg (sans date). Pour les associations de jardin, il est important que chaque groupe nomme une personne responsable pour la signature du contrat de location et qu'un accord soit conclu avec l'initiative qui définit « le caractère et l'envergure du projet et du cercle de participants » (ibid.).

Un autre concept testé depuis 2015 par la ville de Moers est la mise à disposition de ce que l'on appelle des jardins saisonniers. Ils reprennent l'idée des jardins libre-cueillette et comprennent des petites platebandes pré-plantées (env. 30 bis 50 m²) louées du printemps à l'automne aux habitants de la ville qui expriment un intérêt pour la production de légumes. Les jardins saisonniers « ...facilitent l'accès au jardinage sans engagement à long terme » (Genenger-Hein 2017 : 11). Néanmoins, pour les néo-jardiniers, un certain service et un certain accompagnement semblent essentiels. C'est pourquoi la fédération met à disposition des outils de jardinage, de l'eau et des conseils avisés (ibid.).

Les exemples montrent d'une façon excellente comment les associations de jardins familiaux peuvent proposer des modalités d'entrée avantageuses aux potentiels futurs locataires de parcelles et trouver de nouveaux groupes d'utilisateurs.

Un autre aspect emprunté des jardins communautaires pourrait donner un nouvel élan au mouvement : il s'agit de la pensée du bien commun qui pourrait aussi (re) prendre une place plus centrale dans les jardins familiaux. En général, les jardins familiaux se situent sur des terrains publics, et au vu de la densification croissante de l'espace urbain, les associations de jardins familiaux devraient avoir conscience du privilège qui leur est offert de profiter, à des fins privées, de terrains parfois vastes à des prix avantageux. Comment gérer la pression de la croissance qui s'exerce sur les jardins familiaux ? Qu'est-ce que cela signifie pour les associations de jardins familiaux et leur vivre-ensemble institutionnalisé ? L'exemple suivant inspire à plusieurs égards.

La ville de Bâle, qui connaît une croissance rapide, ne peut guère s'étendre dans l'arrière-pays en raison de sa situation frontalière. Il a donc été décidé en 2011 de reclasser trois des 33 complexes de jardins familiaux, représentant tout de même 40 % de la superficie totale des jardins familiaux de la ville, comme terrains constructibles. La levée de bouclier provoquée

par le projet a entraîné l'organisation d'une votation populaire qui s'est soldée par une solution de compromis prévoyant la construction sur 20 % des surfaces et en même temps une sécurisation des 80 % restants. En conséquence, la loi relative aux jardins familiaux a été modifiée et va désormais nettement au-delà de la simple protection des jardins existants. Elle inclut des conceptions modernes pour l'utilisation des jardins familiaux. Les complexes, désormais désignés comme jardins de loisir, doivent être beaucoup plus accessibles qu'auparavant à l'ensemble de la population de la ville. Leur fonctionnalité est progressivement étendue grâce à l'installation de nouvelles aires de jeux, infrastructures sportives et cafés (Stadtgärtnerei Basel -Service de jardinage de la ville de Bâle ; sans date). Grâce à la nouvelle image de jardins de loisir et de week-end pour tous, un nombre supérieur de groupes d'utilisateurs à celui des détenteurs de parcelles devrait pouvoir profiter des jardins.

En principe, il s'agit d'une intensification de l'utilisation et donc d'une solution pour gérer la pression de croissance en faisant en sorte que l'espace public existant soit mis à la disposition de toute la population de la ville, tout en luttant contre une marginalisation des jardins familiaux

(Eizenberg / Tappert / Thomas / Zilans 2016 : 98).

Conclusion

Les exemples démontrent que les associations de jardins familiaux peuvent entrevoir les nouvelles formes de jardinage et l'évolution de la demande de jardins urbains comme une chance. Le regard sur l'histoire du mouvement prouve que les jardins familiaux ont en permanence dû s'adapter aux évolutions des besoins des utilisateurs, mais démontre aussi que ces jardins ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Dans le cadre d'un développement urbain durable, les jardins familiaux et communautaires offrent d'immenses possibilités d'apprendre les uns des autres et de se rapprocher les uns des autres. Les exemples mentionnés dans la présentation doivent servir d'inspiration, mais prouvent aussi que la sécurisation des jardins existants par la législation en matière d'urbanisme est et restera cruciale afin qu'en ces temps de pression de croissance, une réponse équitable puisse être donnée aux conflits d'utilisation, entre densification souhaitée des villes d'une part, et préservation d'espaces libres dans la ville d'autre part. Il est pour cela essentiel d'intégrer les jardins existants, qu'il s'agisse de jardins familiaux classiques ou de jardins communautaires, dans l'infrastructure verte globale de la ville et de les concevoir comme un système en réseau, notamment aussi à des fins d'adaptation au changement climatique.

Littérature

- Appel, Ilka, Christina Grebe, and Maria Spithöver. Aktuelle Garteninitiativen : Kleingärten und neue Gärten in deutschen Großstädten. Kassel university press GmbH, 2011.
- Anthopoulou, Theodosia. (2016) Urban Allotment Gardens During Precarious Times : From Motives to Lived Experiences. Sociologia Ruralis.
- BMVBS – Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung (Hrsg.) (2013) : Bewältigung der Leerstandsproblematik in Kleingartenanlagen in strukturschwachen Regionen. = Forschungen 158. Berlin. BMVBS; disponible en ligne : http://www.bbsr.bund.de/nn_23494/BBSR/DE/Veroeffentlichungen/BMVBS/Forschungen/2013/Heft158.html (dernière consultation le 14.02.2017)
- Bonnaud, Hervé; Pourias, Jeanne (2015) : Family Gardens and Shared Gardens : Two Stories Coming Together in Keshavarz, Nazila, Fox-Kämper, Runrid (Hrsg.) : Urban Allotment Gardens in European Cities, Future, Challenges and Lessons Learned. Event Report. Nikosia, Zypern; disponible en ligne : <http://www.urbanallotments.eu/events/nicosia-event.html> (dernière consultation le 14.02.2017).
- Costa, Sandra; Fox-Kämper, Runrid; Good, Russell; Sentic, Ivana (2016) : The Position of Urban Allotment Gardens within the Urban Fabric. In : Bell, Simon; Runrid, Fox-Kämper, Keshavarz, Nazila; Benson, Mary; Caputo, Silvio; Noori, Susan; Voigt, Annette (Hrsg.) (2016) : Urban Allotment Gardens in Europe. New York, S. 201–228.
- Fox-Kämper, Runrid; Lelong, Bettina; Sondermann, Martin (2015) : Urbane Gärten als Teil grüner Infrastrukturen. Das Beispiel Lissabon. In : RaumPlanung 180, H. 4 - 2015, P. 22–29.
- Genenger-Hein (2017) : Moers : "Urban Gardening " trifft Kleingartenwesen in : Der Fachberater 2017(2) : 11. Berlin
- Hope, Nick; Ellis, Victoria (2009) : Can you dig it? Disponible en ligne : <http://www.nlgn.org.uk/public/2009/can-you-dig-it-meeting-community-demand-for-allotments/> (dernière consultation le 06.7.2017=)
- Eizenberg Efrat; Tappert, Simone; Thomas, Nicola; Zilans, Andis (2016) : Urban allotment gardens in the entrepreneurial city in : Bell, Simon; Fox-Kämper, Runrid; Keshavarz, Nazila; Benson, Mary; Caputo, Silvio; Noori, Susan; Voigt, Annette (Hrsg.) (2016) : Urban Allotment Gardens in Europe. New York.
- Keshavarz, Nazila; Bell, Simon (2016) : A history of urban gardens in Europe in : Bell, Simon; Fox-Kämper, Runrid; Keshavarz, Nazila; Benson, Mary; Caputo, Silvio; Noori, Susan; Voigt, Annette (Hrsg.) (2016) : Urban Allotment Gardens in Europe. New York.
- Meyer-Renschhausen, Elisabeth (2004) : Unter dem Müll der Acker. Königstein/Taunus.
- Rosol, Marit (2006) : Gemeinschaftsgärten in Berlin. Eine qualitative Untersuchung zu Potenzialen und Risiken bürgerschaftlichen Engagements im Grünflächenbereich vor dem Hintergrund des Wandels von Staat und Planung. Mensch & Buch Verlag. Berlin

Sites internet consultés

- Anstiftung (non daté) : <https://anstiftung.de/urbane-gaerten> (dernière consultation le 10.7.2017)
- FCFCG (non daté) : <https://www.farmgarden.org.uk/> (dernière consultation le 10.7.2017)
- Gartenfreunde Hamburg (non daté) : <https://www.gartenfreunde-hh.de/aktuelles/news/hamburgs-kleingaerten-bel/> (dernière consultation le 10.07.2017)
- Service de jardinage de la ville de Bâle (non daté) <http://www.stadtgaertnerei.bs.ch/eigene-garten/freizeitgaerten.html> (dernière consultation le 12.01.2017)

États-Unis-Canada : Développements – Petits jardins en Amérique du Nord

Werner Heidemann,

Directeur de la fédération nationale des jardins familiaux de Westphalie-Lippe



Différentes organisations de protection de l'environnement informent sur leurs projets sociaux et écologiques dans le cadre de la réunion de l'ACGA

Depuis presque quatre décennies près de 400 activistes de jardins se réunissent chaque année lors des réunions de la l'American Community Gardening Association (ACGA).

Des amateurs de jardins d'origine et de formations différentes enrichissent alors les nombreux groupes de travail et conférences avec beaucoup d'idées nouvelles, appuyés par des scientifiques et des experts environnementaux venant d'universités ou travaillant pour des firmes ou pour les autorités.

Un court aperçu de quelques sujets ayant été traités dans des groupes de travail au cours des dernières quatre



Conférences, Groupes de travail, discussions

années, montre la diversité de ces réunions et l'engagement des jardiniers communautaires dans leur ensemble de jardins. Dans cette optique ces thématiques sont également un reflet de l'évolution des petits jardins aux Etats-Unis et au Canada.

Aperçu des sujets des groupes de travail :

- Comment est-ce que je commence un projet de jardin ?
- Participation des citoyens et des autorités communales lors de la planification et de la création de projets de jardins
- Extension des jardins communautaires existants

- Jardins et changement climatique – les jardins réduisent les conséquences du changement climatique
- Création de jardins scolaires, établissement de plans d'éducation
- Comment intégrer des personnes socialement faibles et des sans-abris dans les jardins communautaires ?
- Jardiner avec des migrants, relations avec des gens venant de cercles culturels différents
- Petits jardins pour des personnes résidant dans des maisons pour seniors
- Protection des insectes – sans pollinisation pas de récoltes

- Création d'une bourse d'échange de semences
- Prévoyance de santé et jardinage, alimentation saine, transformation de fruits et de légumes
- Protection du sol, compostage, fertilisation

Plus d'équité environnementale

Quelle est l'évolution en matière de jardins communautaires ?

Voici quelques impressions personnelles :

En 2002 les organisateurs ont saisi l'occasion de leur réunion à l'université de Columbia à New York et de la présence de participants internationaux pour organiser une marche de protestation à travers le Bronx pour protester contre la destruction et réclamer la protection des jardins communautaires d'une façon médiatique.

A cet effet lisez également la contribution : « Jardins communautaires dans la ville de New York – une histoire récente et mouvementée ».



Groupe de visiteurs de la réunion de l'AGCA, dans le jardin éducatif de la New London High School. Les légumes récoltés sont ensuite préparés ensemble dans la cuisine de l'école. Le chef Tomm Johnson montre comment faire.



La lutte pour une plus grande équité environnementale reste un souci central des jardiniers communautaires américains : Quinze ans plus tard, lors de la 37ème réunion de l'ACGA du 27 au 30 juillet 2017 à Hartford, le conférencier invité

Mark Winne, expert pour des questions de nutrition et en matière de répartition globale des vivres, a fait une conférence très remarquée comprenant une analyse politique radicale de la situation sociétale aux Etats-Unis et formulant des recommandations claires et précises pour les acteurs.

« Nous avons besoin de la voix des jardiniers communautaires, de leur faim pour une équité sociale et économique plus grande » et il a continué « il s'agit d'un mythe, si les jardiniers communautaires pensent qu'ils ne doivent pas se faire remarquer politiquement dans la vie publique... »

Ses recommandations aux participants étaient :

- Sensibilisez la politique et l'administration pour vos idées
- La communauté est importante et pas seulement le jardinage
- Mettez en valeur vos bonnes réalisations et nouez des relations avec d'autres organisations que

vous soutenez

- Prenez soin de la politique alimentaire, de la sécurité alimentaire durable et d'une nutrition saine, coopérez avec les institutions au niveau politique
- La pauvreté est à l'origine de la faim, le temps est venu pour plus d'engagement contre les inégalités des revenus et la différence actuelle de niveau du bien-être.

Jardins communautaires – diversité colorée

Les discussions dans les groupes de travail et les conférences étaient souvent beaucoup plus largement conçues et n'étaient pas seulement une simple vue isolée de thématiques écologiques comme par exemple : la renonciation aux pesticides, l'utilisation du composte, des herbes fraîches pour les thés et les salades. Aux Etats-Unis les petits jardins sont pour les pauvres de la société, les sans-abris, les malades et les gens sans travail exclus des systèmes de prévention, véritablement un moyen de survie aussi d'un point de vue économique.

Ici ils peuvent devenir plus forts, rassembler des forces et faire entendre leurs voix avec le soutien de la communauté pour atteindre une plus grande équité sociale et un agissement durable.

Les jardins communautaires aux États-Unis et au Canada ont une superficie de quelques centaines de mètres carrés avec des parterres très petits pour les fermiers des parcelles individuelles. Souvent il n'y a ni abri, ni buissons et arbres. Des contrats de fermage de longue durée pour les utilisateurs sont inexistantes. Beaucoup de jardins ont été créés sur des terrains vagues, sur des terrains non construits appartenant à des sociétés d'habitation.

Les cotisations et les fermages varient. A Minneapolis les fermiers de jardins payent entre 10 et 50 US \$ par saison – dépendant de la surface de la parcelle – à l'organisation locale des jardins. Lors de la fixation des cotisations on prend en considération dans certaines associations la situation de revenu personnel. Il peut ainsi arriver que dans un même ensemble de jardins une cotisation de 7,50, 15 ou 50 US \$ est due pour une parcelle ayant la même grandeur.

Dans d'autres projets de jardins l'aspect social ou thérapeutique pour l'utilisation d'une parcelle est primordial. Des sans-abris aident lors de la culture écologique d'herbes aromatiques ou de légumes, reçoivent une partie de la récolte ou peuvent améliorer leur budget très serré par la vente de légumes. Dans d'autres cas la valorisation des produits récoltés est l'aspect principal. Des enfants, des mères et des pères apprennent comment préparer sans grand travail un repas sain et peu cher avec des légumes.

La communauté rend fort

L'ACGA se mobilise pour créer une organisation avec de nombreux membres et une bonne mise en réseau de différents groupes de protection de l'environnement et de jardins afin d'être ainsi entendue et prise en considération en tant que partenaire fort tant en politique qu'au sein de l'administration.

Jusqu'à présent l'ACGA ne dispose

pas d'une base de membres forte et homogène pour réussir à faire reconnaître ses intérêts au niveau national. Beaucoup de groupes de jardins par exemple « Green Thumb » (doigt vert) et « Green Guerillas » (Guerillas verts) travaillent depuis des années régionalement d'une façon engagée pour la protection de leurs jardins par exemple à New York City. Au début ils étaient faibles ; aujourd'hui ils sont pris de plus en plus en considération par les hommes politiques et les médias parce que qu'ils sont soutenus d'une façon transrégionale par l'organisation nationale à laquelle ils sont affiliés.

Sous ces angles de vue et suite aux nouvelles expériences acquises sur place en Amérique du Nord, les participants allemands à la conférence apprécient d'autant plus les avantages d'un mouvement des jardins familiaux totalement organisé, de l'association de base jusqu'à la fédération centrale, et d'une loi fédérale des jardins familiaux caractérisée par les piliers comme par exemple un fermage maximum et une protection contre la résiliation des baux.

ACGA – Qui ? Comment ? Quoi ?

L'« American Community Gardening Association » (ACGA) est une organisation bénévole binationale (États-Unis et Canada) compétente pour des jardins pris en fermage et des espaces verts sociaux publics (jardins communautaires, jardins scolaires, fermes pour des jeunes, jardins thérapeutiques). L'ACGA défend les intérêts des « petites gens » qui de nombreuses façons cultivent et prennent soins de petits jardins pris en fermage dans les villes.

Les jardins communautaires sont en règle générale des jardins administrés par la communauté des personnes ayant pris ces jardins en fermage. Dans ces jardins on cultive des fruits



Des jardins comestibles dans les espaces verts publics à Boston.



Le visiteur apprend ainsi plus sur une culture des légumes respectueuse de la nature et la polyculture. La récolte est offerte à des organisations caritatives.

et des légumes pour ses besoins personnels. Des gens socialement faibles ont ainsi accès à des produits frais. Dans d'autres projets de jardins on se procure par la vente de fruits et de légumes de petites recettes, qui ensuite bénéficient aux jardiniers et aux jardins.

Buts :

- Amélioration de la qualité de la vie et ceci tout spécialement dans les quartiers urbains socialement difficiles
- sensibilisation des personnes de tout âge, mais surtout des enfants et des jeunes pour la nature,
- amélioration de la communication dans le voisinage urbain par le jardinage.

Plus d'informations :

www.communitygarden.org

États-Unis : Jardins communautaires à New York City – une histoire tumultueuse

Werner Heidemann,

Directeur de la fédération nationale des jardins familiaux de Westphalie-Lippe



Des citoyens et des participants de la conférence de l'ACGA protestent en 2002 pour sauvegarder les jardins communautaires à New York.

Au début des années 90, l'explosion de la valeur des terrains dans certains quartiers, notamment dans le Bronx, provoquée par l'arrivée massive de nouveaux citoyens, a entraîné la disparition de nombreux jardins, victimes de la volonté de libérer de l'espace pour la construction de nouveaux immeubles. En 1991, l'office newyorkais compétent en matière de construction de logements a fait savoir qu'il entendait faire construire 35 logements sociaux sur des terrains jusque-là occupés par des jardins. L'association de jardins avait été initialement créée par une organisation de jeunesse. Le projet baptisé « The Dome – Development of Opportunities through Meaningful Education » (Le foyer – développement de possibilités via une éducation pertinente) avait inspiré le programme social de cette communauté de jardiniers. Les utilisateurs du jardin étaient alors bel et bien convain-

cus de la nécessité de construire des logements sociaux. Vu qu'à proximité immédiate, il existait 13 terrains inoccupés adaptés – sans jardins –, ils suggérèrent d'utiliser ces surfaces comme alternative au projet de construction. Mais l'office des logements campa sur sa position.

De nombreuses consultations publiques furent organisées, mais les élus locaux de l'arrondissement opposèrent une résistance acharnée. Peu avant la date d'expulsion prévue, de nombreux occupants de jardin s'enchaînèrent aux clôtures du jardin. Mais rien ne fera céder l'administration de la ville qui procéda, dans la soirée du 24 mai 1994, à la destruction du jardin vieux de 15 ans au moyen de bulldozers.

Un autre problème auquel étaient alors confrontés les jardiniers de NYC

était la privatisation des jardins envisagée par l'administration de la ville. En 1998 des centaines de jardins, souvent entretenus avec amour pendant plus de 20 ans, sont ainsi passés du domaine public au domaine privé. Avec cette mesure, la ville souhaitait se débarrasser de sa responsabilité vis-à-vis des jardins, tout en remplissant ses caisses. Avec des offres d'achat à court terme, à valider dans un délai maximal de 30 jours, et la vente aux enchères de terrains de jardins familiaux, les locataires subirent une énorme pression. De nombreux jardiniers déposèrent une plainte contre cette façon de procéder, mais la plupart d'entre elles furent rejetées.

À cela s'ajoute la modification des domaines de compétence de la ville. Jusque-là, les jardins communautaires étaient gérés par l'administration des parcs. À partir de ce moment,



Les visiteurs sont les bienvenus.

c'est l'office des logements qui allait gérer les terrains des jardins familiaux. Le conflit d'intérêt, entre d'un côté la « construction » et de l'autre la « protection des espaces verts », était ainsi devenue inévitable.

En mai 1999, une lueur d'espoir apparut pour les jardiniers amateurs lorsqu'une plainte, déposée au niveau fédéral vint renforcer les droits des détenteurs de jardins. Dans le cadre de cette procédure initiée par les « Green



Des jardins communautaires au coeur de Manhattan – ouverts à tous les citoyens et jardiniers actifs. Les petits-jardins de la "Urban Farm at the Battery" se trouvent à courte distance de Wall Street et de Broadway.



Les jardins communautaires sont aussi une réponse à la crise économique mondiale – des congressistes visitent la "Bed Stuy Farm" à Brooklyn.

Guerillas », le président de l'association des locataires du Bronx, d'autres organisations de jardinage bénévoles et des jardiniers individuels, le tribunal statua que la ville de NYC n'avait pas suffisamment tenu compte de l'impact environnemental au moment de l'évaluation du transfert des terrains du giron de l'administration des parcs à celle de la construction de logements.

Le tribunal fédéral constata, en outre, que les jardins communautaires avaient été utilisés de facto comme « parcs paysagers » et qu'à ce titre, ils appartenaient à la catégorie « parcs paysagers à protéger du développement urbain », dont la protection est régie par la législation nationale.

C'est la première fois qu'un tribunal reconnu et accepta, du moins jusqu'à un certain point, les effets en termes de bien-être des jardins communautaires. À ce sujet, Gerad Lordahl, directeur de l'Association américaine des jardins communautaires (AGCA) dira en 2002 : *« Les jardins communautaires de New York sont une composante essentielle de la trame verte de la ville, ils sont des lieux de détente qui ne coûtent pas grand-chose à la ville. Les jardiniers amateurs assurent des services pour la ville, qui sont d'une grande valeur pour le public. Ceux-ci incluent : garde d'enfants, aménagement paysager, production de légumes et de fruits frais, fourniture de produits frais aux SDF, promotion des relations de voisinage et lutte contre la criminalité sur la voie publique et contre la violence grâce au travail et à la détente dans le jardin ».*

Les conséquences de ce procès eurent une portée considérable : la vente de terrains affectés au jardinage ou toute modification structurelle ont ainsi été interdites. Et l'administration, les représentants politiques locaux et les jardiniers amateurs se sont mis à travailler main dans la main pour élaborer un nouveau concept de protection des jardins.

En 2010, pour la première fois dans la jeune histoire du mouvement des jardins, environ 300 des jardins communautaires newyorkais ont été intégrés dans la législation de la ville de New York. Les nouvelles lois relatives aux jardins disposent que les jardins communautaires activement utilisés sont protégés aussi longtemps qu'ils sont gérés par l'organisation de jardins communautaires « GreenThumb » (pouce vert).

Le programme communal de jardins communautaires « GreenThumb » de l'administration des parcs et des loisirs (Departments of Parks and Recreation) de New York City est le plus grand programme de ce type aux États-Unis. Il existe aujourd'hui à New York près de 500 jardins communautaires d'une superficie moyenne d'env. 230 m². Les groupes de jardinage comptent au moins dix jardiniers qui utilisent les petites parcelles avec leur famille.

La plupart des jardins communautaires se situent dans des quartiers dans lesquels la majorité des habitants vit en-dessous du seuil de pauvreté. Dans ces zones, il n'y a souvent pas de fruits et de légumes frais, ou ils sont inabornables pour la population. Dans près de 80 % des jardins affiliés à « GreenThumb », on cultive des herbes aromatiques et des légumes pour sa consommation personnelle ou pour la distribution aux habitants pauvres des quartiers environnants.

Conclusion

Le jardinage communautaire ou « Community gardening » est aussi un héritage de la lutte politique des années 90, lorsque les jardiniers amateurs de la ville se sont organisés et sont descendus dans la rue pour manifester et se battre pour la préservation de leurs jardins. Ce mouvement citoyen aura finalement permis un rapprochement entre les jardiniers communautaires, l'administration et les représentants politiques de la ville.

Autriche : Jardins familiaux vs. Jardins communautaires – un conflit initié par la politique

Mag. Sylvia Wohatschek



Les jardins communautaires ne présentent heureusement pas de danger pour le mouvement autrichien des jardins familiaux. Etant donné qu'en Autriche les jardins familiaux sont très bien protégés dans leur existence par une loi propre, les jardins communautaires ne constituent pas véritablement une concurrence.

Malgré tout, ces nouvelles formes de jardinage urbain sont devenues au courant des dernières années un sujet de contrariété. Une contrariété, qui ne base pas sur la crainte d'être éliminé, mais sur le sentiment d'être traité d'une façon non-équitable.

Depuis maintenant plus de 100 ans, les jardiniers associés sont organisés au sein de la fédération centrale des jardiniers d'Autriche. Au cours des 100 dernières années, nous avons assuré la survie de la population en temps de crises, avons créé des espaces d'habi-

tation, avons assuré l'image de villes vertes et avons assumé l'entretien d'espaces verts urbains.

Pendant la guerre, l'entre-deux-guerres et l'après-guerre, les jardins familiaux et les coins de terre ont assuré la survie de la population, car sur ces parcelles des légumes ont été plantés, cultivés et entretenus qui ensuite ont pu être offerts à la famille, aux parents, relations, collègues de travail. Grâce à ces jardins de guerre, beaucoup de personnes ont moins souffert de la famine que s'ils n'avaient pas existé.

Après la guerre, les jardins familiaux ont offert un espace d'habitation, devenu rare à cause des villes bombardées. Ainsi une énorme pression d'aménagement urbain a été écartée des villes. Dans les années 1990, on a même créé une zone spéciale d'aménagement urbain, qui permet aux jar-

diniers d'y établir leur domicile principal. Beaucoup de jardiniers ont utilisé cette possibilité et ont construit une nouvelle maison au jardin pour y vivre. Et avec quel soutien ? Avec presque aucun. Le financement a été réalisé par les jardiniers eux-mêmes, qui avec leur projet de construction ont dynamisé l'économie locale et ont probablement fait cadeau à la ville d'un logement communal devenu libre.

Les jardins familiaux constituent une partie de l'espace vert de la ville. Un espace vert que nous, jardiniers associés, soignons avec amour et beaucoup de dévouement. En Autriche, la fédération centrale des jardiniers associés autrichiens administre une surface d'à peu près huit hectares, située principalement en milieu urbain. Huit hectares, qui ne doivent plus être pris en compte par une commune – bien au contraire – qui sont entretenus par nous jardiniers associés. Et comme si



cet avantage considérable (ainsi que les économies consécutives) n'était pas suffisant, les villes reçoivent encore un fermage pour ces terrains et peuvent additionnellement se vanter avec l'image d'une « ville verte ».

Tout ceci, nous l'effectuons depuis 100 ans pour la communauté, les villes et les communes. Evidemment nous en tirons nous-mêmes aussi un avantage. Nous avons nos jardins familiaux, qui nous permettent de vivre une aventure incomparable en pleine nature, au beau milieu de la ville, qui permettent à nos enfants de grandir d'une façon insouciant dans et avec la nature, qui nous intègrent dans la communauté des jardiniers associés et empêchent certains d'entre nous de tomber dans l'isolement de la grande ville. Les avantages sont ainsi certainement aussi énormes pour le jardinier associé individuel.

Malgré tout, à l'heure actuelle, nos prestations ne semblent plus être suffisamment bonnes. Notre entretien des espaces verts urbains devient une évidence pour la politique. Pour certains groupes, nous qui avons par le passé été considérés comme morcelant le territoire en de minuscules parcelles, sommes d'un coup devenu des gaspilleurs de terrains, parce qu'on pourrait retirer beaucoup plus de profits d'une parcelle de jar-

dins familiaux. Et de toute façon nous sommes des jardiniers associés bornés, qui sommes devenus un groupe élitaire, qui ne présentent plus aucun intérêt à être soutenus.

Telle est l'image que la politique nous transmet sur nous-mêmes. Nous sommes un groupe déconnecté de la réalité, qui dispose d'un droit exclusif qu'il faudrait en fait lui enlever. Heureusement il y a notre loi concernant le jardin familial, sinon nous devrions effectivement craindre pour la continuité de notre mouvement. Même si notre subsistance est garantie depuis des années, nous ne pouvons malheureusement plus nous développer. Depuis des années, nous ne recevons plus de nouveaux terrains pour créer des ensembles de jardins familiaux (évidemment à nos frais). Depuis des années, nous avons l'accord de personnes privées pour obtenir leurs terrains, mais il nous faut un changement d'affectation dans les plans d'aménagement du territoire. Depuis des années, nous devons faire patienter ou même refuser des centaines de personnes intéressées voulant obtenir un jardin familial. Depuis des années, toujours la même chanson, depuis des années il n'y a plus de soutien pour nous jardiniers associés de la part de la politique.

Et voilà qu'il y a maintenant ces nouvelles formes de jardinage urbain, ces jardins communautaires, ces créations salvatrices et innovantes, qui rendent nos villes tellement plus belles, plus modernes, tout simplement meilleures. Au milieu de routes à trafic dense, vous trouvez maintenant ces containers en béton, en bois ou en plastique avec des légumes sains. La politique est en délire, envoutée par cet engagement, par ce dévouement. Et ce n'est pas tout. NON. Elle stimule encore la création de ces jardins communautaires. Elle met à disposition des subsides, des terrains, de l'expérience etc. pour aider ces pionniers du jardinage, pour les aider à développer leurs idées vertes.

Et que recevons-nous, jardiniers associés ? Une fois par an la facture pour le fermage que nous devons payer.

En voyant ce traitement inéquitable, il devient évidemment compréhensible que les jardins communautaires soient devenus une contrariété pour nous jardiniers associés. A vrai-dire, on ne peut pas nier que l'idée est de toute façon la nôtre. Car qu'est-ce que les détenteurs d'un coin de terre dans l'après-guerre ont fait d'autre que de s'approprier tout terrain libre et de le défricher pour le cultiver ? Par le passé, ceci a été fait conformément au désir exprès formulé par la ville. Malgré tout, les jardiniers associés considèrent être traités proverbialement comme des « orphelins ». Nous payons, nous entretenons, nous nous finançons nous-mêmes, et pour cela nous ne recevons non seulement pas de subsides, mais nous sommes au contraire dénigrés. Prenant en considération nos efforts et nos services rendus au cours des 100 dernières années, ceci est plus qu'inéquitable.

Malgré tout, nous – jardiniers associés et jardiniers communautaires – pouvons apprendre l'un de l'autre. L'inclusion accrue du voisinage dans la communauté des jardiniers associés pourrait avec l'aide de l'idée des jardins communautaires être renforcée. L'intégration d'initiatives de jardins communautaires dans nos ensembles de jardins familiaux pourrait nous faire avancer tous. En contrepartie, les détenteurs d'un jardin communautaire pourraient profiter de notre expérience décennale concernant la création et l'administration d'une association et d'un vivre ensemble quotidien.

En conclusion et en résumé, il faut retenir expressément que nous ne devrions pas accepter que la politique nous divise, mais au contraire, nous devons essayer de trouver des chemins communs pour une coexistence pacifique, respectueuse pour les deux parties en cause.

Grande-Bretagne : Jardins Familiaux vs. Jardins Communautaires

Les jardins familiaux hier – Bref historique des jardins familiaux, extrait du site internet de la Société britannique des jardins familiaux (National Allotment Society, N. A. S.)

Phil Gomersall

président de la Société nationale des jardins familiaux (N. A. S.)



*Jardin communautaire –
The Northcliffe. Projet pour des
personnes handicapées*



Un ensemble de jardins familiaux

Qu'est-ce qu'un jardin familial ?

Les jardins familiaux existent depuis des centaines d'années, les premières traces d'existence remontant à l'époque des Anglo-Saxons. Mais le système que nous connaissons aujourd'hui trouve ses racines au 19^e siècle, lorsque des terres furent données aux pauvres afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins. Cette mesure était absolument nécessaire en raison de l'industrialisation rapide du pays et de l'absence d'État-providence. 1908 a vu l'adoption

de la loi relative aux petites exploitations (Small Holdings and Allotments Act) imposant aux autorités locales de fournir suffisamment de coins de terre pour répondre à la demande. Il aura néanmoins fallu attendre la fin de la Première Guerre Mondiale pour que des terres soient mises à la disposition de tous, principalement dans le but d'aider les militaires rentrés au pays (Land Settlement Facilities Act 1919) plutôt que d'aider seulement les pauvres. Les droits des détenteurs de parcelles en Angleterre et au Pays-de-

Galles ont été renforcés par les lois de 1922 sur les jardins familiaux (Allotments Acts of 1922), mais le changement le plus important figure dans la loi de 1925 sur les jardins familiaux (Allotments Acts of 1925) qui prévoyait des jardins statutaires que les autorités locales ne pouvaient ni vendre ni convertir sans autorisation ministérielle, une disposition prévue par les Ordonnances de la Section 8. La Société écossaise des jardins familiaux et des jardins (Scottish Allotments and Gardens Society) a publié



Une parcelle de jardins familiaux



Un abri excentrique anglais

un document décrivant la situation en Écosse et en Irlande du Nord ; les autorités locales peuvent mettre des parcelles à disposition, mais n'ont aucune obligation légale de le faire. Depuis, d'autres lois ayant eu des répercussions sur le mouvement des jardins familiaux ont été adoptées, la dernière étant la loi de 2011 relative aux pouvoirs locaux (Localism Act 2011).

Fermage et contrats de fermage

Vu que les jardins familiaux sont pris en fermage de propriétaires terriens, les jardiniers associés sont tenus de s'acquitter d'un fermage. Cet argent est utilisé pour couvrir les dépenses d'eau et payer les factures de maintenance générale. Le montant de ce fermage peut aller de quelques « clopinettes » à 100 £ par an par locataire de parcelle, mais s'établit généralement entre 25 £ et 125 £. Bien qu'il existe des statuts légaux régissant les jardins familiaux, le montant

facturé ou recouvré du fermage n'est pas indiqué. Au lieu de cela, on utilise une terminologie générale soulignant que le montant devrait être « raisonnable » et correspondre au montant « auquel le jardinier doit légitimement s'attendre ».

Les locataires de jardins familiaux et, à leur tour les sociétés de jardins familiaux qu'ils forment, sont obligés de signer un contrat de fermage définissant ce que le propriétaire attend d'eux. Ces contrats fixent le fermage dû, le type d'activités qui peuvent être organisées sur le terrain, la construction de remises, les questions de sous-fermage et le comportement général des locataires de parcelles. Un accord de fermage remontant à 1846 de la paroisse de Husbands Bosworth dispose que « chaque occupant est tenu de participer au service religieux le dimanche ; et chaque occupant qui récolte des pommes de terre ou effectue toute autre tâche sur sa parcelle le dimanche perdra sa parcelle immédiatement ». Les choses ont quelque peu changé ces 150 dernières années, le dimanche étant devenu le jour de jardinage le plus populaire de la semaine.

Les jardins familiaux aujourd'hui

Au R.-U., la taille, la propriété, la gestion et la forme varient énormément d'un site de jardins familiaux à l'autre. La parcelle standard fait 250 m² mais beaucoup sont subdivisées en demi-parcelles et quarts de parcelles. Les jardiniers exploitent les jardins familiaux pour produire leur propre nourriture et tirer tous les avantages additionnels pour la santé et le bien-être que les jardins apportent à l'individu et à la communauté.

La vaste majorité des sites de jardins familiaux sont détenus par les autorités locales : régions, comtés, villes, communes et conseils paroissiaux (lorsqu'il y a un conseil paroissial, c'est à lui qu'incombe la responsabilité de mettre à disposition des parcelles).

Si le site est détenu par l'une des structures citées ci-dessus et est mis spécifiquement à disposition comme jardins familiaux, ces parcelles bénéficient de la protection statutaire légale en vertu des lois relatives aux jardins familiaux (Allotment Acts).

Néanmoins, si le Conseil précise que cette mise à disposition n'est que temporaire, cette protection ne s'applique pas.

Certains jardins familiaux sont pris en fermage de propriétaires privés et dans ce cas non plus, ils ne jouissent pas de la protection légale.

Il y a certains sites donnés à la communauté par le biais d'un acte d'engagement. Dans ce cas, ils sont généralement gérés par les autorités locales.

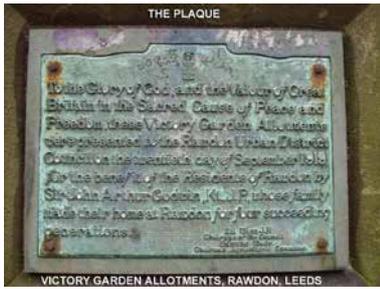
De plus, il existe des sites de jardins familiaux privés qui peuvent être donnés en fermage soit à une autorité locale, soit gérés par des particuliers ou des organisations, comme par exemple une église. Quelques par-



Un groupe "in Bloom" (en fleurs) préparant un parterre de fleurs



Au centre-ville des parcelles de jardins familiaux pour les employés des entreprises



Jardin de la victoire – ensemble de jardins familiaux suivant les termes d'une donation.

celles sont la propriété de détenteurs de parcelles selon un schéma de copropriété.

Gestion

Il existe d'autres possibilités de gestion des parcelles, en plus de celles mentionnées ci-dessus.

Dans le cas des sites gérés directement, des autorités locales gèrent et entretiennent le site et perçoivent les fermages qui incluent souvent l'eau. De nombreuses autorités locales n'entretiennent pas correctement les sites en raison de problèmes financiers et d'un manque de personnel.

Certains sites gérés par les autorités locales disposent d'un représentant unique volontaire qui, en contrepartie de sa fonction de représentant des locataires, est généralement autorisé à exploiter sa parcelle gratuitement.

Une variante de cette structure est la création d'une Association au service du site, agissant comme son représentant.

Puis, il y a la gestion décentralisée de sites, où une association joue un rôle plutôt gestionnaire bénéficiant d'un bail à durée déterminée avec le propriétaire. Elle se charge de l'entretien du site, de la mise en fermage des parcelles et de la collecte des fermages, fournit l'assurance et paye le fermage aux autorités compétentes.

Les associations de jardins familiaux

- Généralement sans personnalité morale.

- Parfois inscrites comme association caritative.
- Elles peuvent aussi prendre la forme d'une société anonyme avec l'aide de la N. A. S., qui joue le rôle de parrain et permet de réduire les coûts de la constitution d'une « Industrial and Provident Society » (société industrielle et mutuelle), ce qui lui donne un contrôle accru de la gestion quotidienne du site.

Les fédérations

sont formées par des groupes / associations de jardins familiaux à l'échelle d'un comté, d'une région, d'une ville ou d'une commune. Le but premier est de parler d'une seule voix afin d'être plus audible, mais aussi de s'entraider par une mise en réseau et de créer une certaine homogénéité et des buts communs pour le bienfait mutuel des groupes.

Document 107 de la NAS : Utilisation pour d'autres formes de jardinage de terrains désignés comme jardins familiaux

1. La Société dispose que les terrains désignés pour servir de jardins familiaux (que ce soit sur une base statutaire ou non) doivent être utilisés aux fins prévues. Ce terrain doit être divisé en parcelles et mis à la disposition des jardiniers individuels pour la culture de plantes, selon les conditions définies par le contrat de fermage.
2. Néanmoins, la Société reconnaît que, dans certaines circonstances, des manières alternatives de cultiver, incluant notamment la culture collective par des personnes ne détenant pas de baux individuels, peuvent constituer un complément au jardinage familial. Cela est le cas, en particulier, lorsque des personnes, après l'acquisition de compétences en jardinage et autres domaines connexes, s'estiment habilitées à solliciter une parcelle propre, entraînant ainsi un élargissement conséquent de leur participation au jardinage familial.
3. Dans les cas où il existe une liste d'attente pour obtenir des jardins familiaux, la Société estime qu'il est inapproprié que des terrains qui ont été désignés pour être utilisés comme jardins familiaux et qui présentent actuellement ou potentiellement les caractéristiques nécessaires pour cet objectif, soient réaffectés à des formes de culture autres que celle des jardins familiaux.
4. Néanmoins, la Société reconnaît que les autorités en charge des jardins familiaux et autres fournisseurs de jardins peuvent toujours souhaiter maintenir d'autres projets existants relatifs à des manières alternatives d'organiser les cultures, là où ces derniers étaient créés au moment où il existait un surplus de jardins familiaux et lorsqu'ils continuent à jouer un rôle complémentaire à celui des jardins familiaux.
5. La Société reconnaît en outre que des utilisations alternatives complémentaires peuvent s'avérer appropriées pour des terrains intégrés dans des sites de jardins familiaux et non adaptés à une utilisation sous forme de jardins familiaux.
6. Lorsqu'une forme de jardinage fondée sur une autre base que celle des jardins familiaux individuels est exercée sur un terrain désigné pour être utilisé comme jardins familiaux, la Société estime qu'elle devrait être régie par des dispositions juridiques et administratives permettant de garantir la conformité avec les lois des jardins familiaux, qui s'appliquent à tous les participants du projet et qui garantissent le retour en temps voulu du terrain, dans un état au moins équivalent à celui dans lequel il se trouvait au moment de l'acqui-

tion pour une utilisation alternative, pour une utilisation comme jardin familial, lorsque la demande existe, et ce, sans frais pour l'autorité en charge du jardin familial ou le fournisseur de jardin familial.

7. La Société reconnaît la valeur inhérente d'autres formes d'organisation du jardinage et s'engage à coopérer avec leurs représentants et les accueillir dans leurs ensembles en cas de vacances mais à condition que leurs activités de jardinage n'empêchent pas ces parcelles de redevenir des jardins familiaux lors de leur départ des terrains sont disponibles pour elle, là où la demande pour les jardins familiaux le permet. Elle reconnaît que lors de la fermeture d'un site un terrain équivalent devrait être mis à disposition et que les synergies entre jardins familiaux et autres formes de jardinage doivent être promues, quel que soit l'endroit où ces dernières sont localisées.
8. La Société note qu'il existe une vaste gamme de noms utilisés actuellement pour décrire des formes de jardinage pratiquées sur les sites de jardins familiaux, qui constituent une variante par rapport à la définition statutaire de jardin familial. Elle considère que les noms qui incluent l'adjectif « communautaire » peuvent être trompeurs, et encourage ses membres à se demander s'il est dans leur intérêt de continuer à les utiliser. Si cet adjectif est apprécié des donateurs, il risque néanmoins de détourner l'attention des communautés d'intérêts et de défense qui caractérisent les sites de jardins familiaux qui sont aussi gérés par une association volontaire et spontanée de jardiniers amateurs, à laquelle l'adjectif « communautaire » peut également être associée en toute légitimité. De même, la Société estime qu'il n'est pas approprié d'appliquer le terme « jardin familial » à des systèmes de jardinage qui ne sont pas

conformes aux définitions des lois relatives aux jardins familiaux (Allotment Acts).

Les jardins communautaires

Ils peuvent prendre différentes formes et sont majoritairement créés dans des zones construites ou urbaines, généralement avec l'autorisation des autorités locales et gérées par des organisations caritatives ou des groupes avec un objectif en matière de culture ou d'environnement qui diffère de celui des jardins familiaux.

Leurs jardins sont parfois créés en tant que projets économiques sur des terres prises en fermage ou simplement implantés dans les coins et recoins négligés d'une communauté, voire parfois dans des jardins de particuliers.

Les jardins mentionnés ci-dessus ne bénéficient d'aucune protection juridique et leur création dépend généralement de fonds externes.

Comme leur nom l'indique, les jardins communautaires sont destinés à la communauté, sans qu'aucun individu ne dispose d'un titre de propriété.

Les « guerrilla gardeners » (ou « jardiniers-guérilleros ») sont des groupes d'individus qui cultivent des parterres de fleurs vides ou d'autres parcelles de terre non-utilisées et permettent au public d'y cueillir les produits. Ils sont créés tantôt avec et tantôt sans l'autorisation des autorités locales.

Les projets de jardins thérapeutiques sont souvent menés par des associations caritatives pour des membres spécifiques de la société, comme par ex. les personnes souffrant de problèmes physiques ou de difficultés d'apprentissage.

L'agriculture communautaire est généralement gérée par des organisations sociales à but non lucratif avec un dirigeant salarié et des travailleurs volontaires et vise à vendre des produits

frais à la communauté.

Les parcelles de centre-ville pour entreprises commerciales sont destinées à leurs employés. Construites par un promoteur, elles sont mises en tant qu'avantage à la disposition des employés des entreprises qui les louent. Un promoteur propose ce type d'équipement aux locataires de ses appartements.

Les « groupes d'amis de ... » se composent de bénévoles qui entretiennent des espaces publics, comme par ex. des jardins sensoriels dans des parcs, des cimetières ou encore des forêts. Il s'agit généralement d'une conséquence des réductions de personnel menées par le Conseil.

Les groupes « In Bloom » ('en fleurs') sont des groupes de bénévoles qui se sont formés pour améliorer leur environnement local en nettoyant et cultivant des zones qui, jusqu'ici, étaient sales, ennuyeuses ou simplement inintéressantes. Le mouvement « In-bloom » est en train de prendre de l'ampleur au niveau local, municipal, régional et national.

La gestion des jardins communautaires

La gestion est souvent pilotée par un employé salarié travaillant pour une organisation caritative ou pour un type déterminé d'organisation de jardinage soutenu par un comité bénévole, ou il peut s'agir d'un groupe de personnes volontaires non constituées en société.

Problèmes et difficultés que rencontrent les jardins familiaux avec des groupes communautaires

Il existe une différence fondamentale entre les jardins familiaux et les jardins communautaires : l'occupant d'une parcelle de jardin familial travaille en tant que personne individuelle ayant loué la parcelle pour son utilisation propre, pour cultiver des fruits et légumes pour sa propre consommation. (Il est illégal de vendre



le produit d'un jardin familial, sauf si les recettes vont à l'association de jardins familiaux).

En revanche, le jardinier communautaire travaille au sein d'un groupe et ne peut prétendre à une parcelle individuelle, ni au produit du jardin.

Ainsi, lorsque des groupes gérant des jardins communautaires tentent de venir s'implanter sur les terres de jardins familiaux, cela engendre de nombreuses complications. Il arrive souvent que le groupe espère vendre le fruit de son travail pour récolter des fonds pour l'association caritative qu'il représente, ce qui est interdit par la loi sur les jardins familiaux (allotment law).

En plus, des tensions mentionnées ci-dessus, d'autres complications peuvent survenir. En effet, les contrats de fermage ne prévoient généralement pas la situation d'occupants multiples. Mais, même si une fois cet obstacle est surmonté, le problème de l'assurance lié aux nombreuses personnes, au nom inconnu, allant et venant sur le site demeure. Dans certains cas, ces problèmes peuvent être résolus et de nombreux groupes minoritaires cohabitent sur les parcelles. Ces groupes requièrent souvent un abri plus grand que ce qui est autorisé pour le site, mais l'on parvient généralement à répondre à leurs besoins.

Néanmoins, les jardiniers les plus radicaux et les idéaux de leur groupe sont souvent en conflit avec les règles du jardinage familial et génèrent de nombreux problèmes sur les sites. Cela va de la création de parterres surélevés avec des pneus usagés à la plantation d'arbres non fruitiers en passant par la culture d'herbe pour les animaux sauvages.

Égalité

Malheureusement, le système de financement externe privilégie les groupes communautaires car ils créent souvent des mini-projets répondant à tous les critères pour le financement. De plus, en tant qu'entreprises, leurs capacités en matière de relations publiques peuvent souvent donner à de petits projets une résonance digne d'une grande manifestation, ce qu'apprécie aussi bien le Conseil que les donateurs, car ils sont ainsi montrés sous un jour favorable.

Les jardins familiaux étant généralement implantés sur des terres détenues par le Conseil, les donateurs sont moins enclins à fournir des financements, bien que les sites remplissent tous les critères, qu'ils soient autogérés par des bénévoles et qu'ils offrent beaucoup de bénéfices à la communauté. Il semblerait que les donateurs continuent de penser qu'il incombe au Conseil de procurer le financement et qu'ils oublient le fait que, dans la plupart des cas, ces sites sont loués et autogérés par des bénévoles.

Durabilité

Cela fait 25 ans que je suis impliqué dans le mouvement des jardins familiaux et je suis intimement convaincu que le mouvement du jardinage familial est la seule forme de jardinage véritablement durable pour la communauté.

Jardins communautaires

Selon moi, ils constituent une solution à court terme et sont, dans la plupart des cas, créés pour répondre aux besoins et aux opinions d'une minorité de jardiniers en marge de la société,

voire de jardiniers radicaux.

Il s'agit bien évidemment d'une généralisation et il existe bon nombre de bonnes organisations communautaires qui accomplissent actuellement un travail fantastique pour des groupes de personnes défavorisées, ou handicapées.

Mais, au fil des ans, j'ai vu tant de jardins communautaires tomber en ruines parce que le salarié qui s'en occupait est parti vers d'autres fonctions ou que l'intérêt des bénévoles s'est perdu, parce que la réalisation d'un projet n'est pas aussi intéressante que sa création. Plus ponctuellement, le groupe pour lequel le projet a été créé ne s'est tout simplement pas approprié le projet.

Une autre raison peut être le fait de ne pas être propriétaire personnellement, qui apporte au jardinier une fierté personnelle plus grande.

Les donateurs financent la création et s'intéressent à toute la publicité qui l'accompagne, mais se précipitent moins lorsqu'il s'agit de financer la maintenance de ces projets, cette étape étant moins populaire.

Pour ajouter à la confusion

Certains Conseils ont appelé leurs jardins familiaux « jardins familiaux communautaires », dans une volonté, peut-être, de surmonter le problème du financement. Mais, ce faisant, ils ont créé beaucoup de confusion, car les jardins familiaux sont des jardins familiaux et les jardins communautaires sont des jardins communautaires, qui, comme je l'ai dit, sont deux choses très très différentes.

Parmi les opinions exprimées, certaines sont les miennes et ne reflètent peut-être pas celles de la Société nationale des jardins familiaux (N. A. S.).

Pays-Bas : La relation entre jardins communautaires et jardins familiaux

Ans Hobbelink, AVVN



b & b dans un jardin familial



Préparation d'un jardin potager pour la prochaine saison dans un parc de jardins familiaux

Aujourd'hui nous constatons aux Pays-Bas une relation forte entre de nouvelles formes d'un jardinage en commun organisé, comme par exemple l'agriculture urbaine, les jardins de voisinage, les jardins de la nature, les jardins potagers, et les jardins familiaux existant depuis plus long-

temps. Comment peut-on expliquer ce phénomène ?

Partout à travers le monde, les villes ont été fondées sur des terrains fertiles et ayant un accès à l'eau. Il y a peu, un livre intéressant a été publié concernant 2000 ans de production alimentaire et d'horticulture à et autour d'Utrecht. Déjà au temps des Romains, la ville cultivait des produits pour sa propre alimentation. La ville était aussi le centre pour le commerce régional avec des animaux, poissons, céréales, légumes et fruits. Une histoire qui est encore aujourd'hui visible dans les noms des rues et des places, comme par exemple : verger clair, rue de l'avoine, rue des jardins, place du marché aux oies. Faire des réflexions sur ce qui est arrivé depuis lors à la culture des aliments et au jardinage dans un environnement urbain, dépasse le cadre de cet article. Ce qui suit est une image de l'histoire plus récente.

Jardin familial : du potager au jardin de loisir et d'agrément

Au cours des deux siècles passés, l'approvisionnement en produits alimentaires a été séparé de sa production. Aux Pays-Bas, l'agriculture urbaine était jusqu'au tournant du siècle une composante importante de la vie des citoyens. Grâce à des bienfaiteurs, des industriels et des associations caritatives et plus tard quelques autorités locales, les familles pauvres de travailleurs aux Pays-Bas pouvaient aussi acquérir un lopin de terre pour le cultiver et obtenir des aliments

pour leurs besoins propres. Ce fait marque le début des jardins familiaux au cours de la deuxième moitié du 19ème siècle. Il y a tout juste un siècle, en 1917, la première fédération de jardiniers associés a été fondée à Amsterdam, et onze ans plus tard suivait la fondation de la fédération nationale AVVN.

Entretemps les villes se sont développées et sont très densément peuplées. La pression foncière s'est continuellement accrue dans les zones urbaines. La culture de légumes dans les jardins familiaux était importante pour nourrir les familles. Après la deuxième guerre mondiale ceci n'était plus nécessaire à cause de l'accroissement rapide de la production et de la disponibilité d'aliments bon marché. Le besoin de se retirer de la ville stressante a en partie remplacé les besoins initiaux. Pour les citoyens, le repos dans un espace vert est devenu de plus en plus important. De toutes petites maisonnettes ont été en partie construites dans des jardins d'agrément exceptionnellement beaux. La production de nourriture est restée existante, mais seulement en tant que complément au divertissement.

Riche à l'intérieur, mais ignoré à l'extérieur

Dans les années 70 et 80 du siècle dernier, le besoin de la famille de se reposer dans les jardins familiaux a diminué. D'autres formes de récréation ont vu le jour et ont été une concurrence pour le jardinage et les activités de loisir y attachées. Suite à la



Des enfants lors de la récolte dans un jardin pour enfants se trouvant dans un ensemble de jardins familiaux



Création d'un jardin communautaire temporaire

pression foncière, beaucoup d'associations ont été contraintes de transférer leurs jardins à l'extérieur des villes toujours grandissantes. En sus, le soutien de la fédération nationale était indispensable pour faire intégrer les jardins familiaux dans les plans d'aménagement.

Les jardiniers créaient des parcs paradisiaques contenant quelques fois une très grande biodiversité et des plantes exceptionnelles, mais ceci seulement dans leur propre jardin et dans le cadre de la culture associative. Ils organisaient des compétitions dans le domaine de l'horticulture pour les associations, comme par exemple la culture de dahlias, de chrysanthèmes ou de *Lathyrus oderatus*. Les jardiniers excellaient dans l'échange de connaissances, tant dans le domaine du jardin d'agrément que du jardin potager. Quelques ensembles

de jardins familiaux ont stimulé les visiteurs de profiter de cette beauté en tant qu'acte de comportement social vis-à-vis des non-jardiniers. Depuis de nombreuses années la fédération nationale a stimulé les associations de jardins familiaux de s'ouvrir vers l'extérieur non seulement pour des raisons sociales, mais aussi afin de ne pas être isolées. Malheureusement à cette époque avec peu de succès.

Une tendance pour une approche défensive et fermée des associations était tangible. Ceci pouvait se voir clairement par les hautes clôtures et haies. La conséquence en était que la visibilité, l'importance et la gloire du jardinage amateur disparaissaient ainsi littéralement de la perception de la société. Les jardins familiaux étaient considérés comme non attractifs par les jeunes gens et les membres devenaient de plus en plus âgés. Certains jardins devaient être fermés non seulement pour cause de déplacement, mais aussi par manque de nouveaux membres. Le nombre d'hectares qui pouvaient être cultivés se réduisait drastiquement.

Quelques associations ont reconnu combien il est important de relier entre eux les éléments : fonction et relation. Elles ont élaboré de nouveaux concepts et elles ont dénommé leur ensemble « Parc de jardin ». Elles ont reconnu que les jardins familiaux étaient le facteur de liaison avec la nature en ville et elles sont ainsi devenues des pionniers pour l'épisode suivant. La fédération nationale a pu soutenir ces efforts par des projets d'ensembles de jardins familiaux multifonctionnels.

Dans les années 1990, plusieurs développements ont influencé le fonctionnement des complexes de jardins familiaux. Un fait important était que les communes n'acceptaient plus que les jardiniers associés soient les seuls à pouvoir profiter des ensembles de jardins familiaux. Avec le soutien de la fédération nationale, les ensembles

de jardins familiaux s'ouvraient lentement mais sûrement pour le public, et les associations invitaient les gens habitant dans le voisinage à partager l'utilisation de l'ensemble. En plus, l'influence du mouvement de l'environnement et de la nature était très visible. On pouvait aussi constater dans les associations de jardins familiaux un mouvement en direction de la culture biologique de légumes et l'utilisation par exemple de composte dans les jardins d'agrément à cause de leur approche critique face au jardinage utilisant des produits phytosanitaires chimiques.



La fédération nationale a lancé un projet de longue durée qui devait devenir le bijou phare des jardins familiaux aux Pays-Bas : Il s'agit du Nationaal Keurmerk Natuurlijk Tuinieren (la marque nationale pour un jardinage naturel). Avec l'aide de professionnels, les jardiniers ont reçu la possibilité d'apprendre le jardinage en accord avec la nature, l'écologie et la biodiversité dans un ensemble de jardins familiaux pendant quelques années. Les progrès ont été ensuite jugés avec l'attribution de points sur une coccinelle, le label de qualité. Dès que le maximum de quatre points était atteint, l'association pouvait célébrer son succès. Encore aujourd'hui, des douzaines d'associations de jardins familiaux travaillent dur pour obtenir les points désirés. La communication avec fierté de ces qualités naturelles précieuses à l'intérieur et à l'extérieur de l'association est une composante intégrale de cette démarche.

Ces développements ont attiré de nouvelles générations et de nouveaux types de jardiniers. Et ceci a engendré un fait exceptionnel : de longues listes d'attente pour obtenir un jardin. Depuis l'an 2000, beaucoup plus de femmes sont devenues membres des associations de jardins familiaux



Nature dans le parc de jardins

et ceci même dans les comités exécutifs, dominés jusqu'à ce moment par des hommes. Nous constatons plus d'ethnies dans les jardins familiaux, surtout dans les ensembles où la culture de légumes est prédominante. Les associations trouvent de nouveaux moyens pour une administration démocratique afin que tous puissent participer et se sentir comme membres à part entière. Le meilleur est pourtant que l'association laisse une marge pour la diversité. Chaque association est une petite communauté et y pratique la démocratie au jour le jour. Mais avant tout : plus d'ouverture et d'échange avec l'environnement et le voisinage sont devenus aujourd'hui une réalité.

Un jardinage réinventé

Au cours des dernières années nous avons constaté dans la société une tendance qui semble irréversible. Les citoyens veulent des espaces pour la récréation et le contact avec la verdure et la nature. Une alimentation saine est devenue importante pour

les gens. Ils veulent savoir comment et où les produits alimentaires ont été produits. Les recherches ont démontré que le contact avec la nature et l'occupation dans un environnement vert sont sains et peuvent avoir un effet calmant. Un nouveau thème a surgi : La garantie pour un avenir ménageant le climat.

Produire sa propre nourriture et jouir de la nature est devenu quelque chose de très spécial. Nous sommes les témoins d'un mouvement de citoyens énergiques qui travaillent dans ce domaine. Aux Pays-Bas, nous avons vu se créer au cours des dernières quinze années une multiplicité d'initiatives dans les domaines nature, verdure, production de légumes, écologie et biodiversité, tant en ville que dans les zones rurales. La plupart d'entre elles sont petites et destinées à la seule utilisation par les habitants du quartier. Malheureusement les jardins communautaires sont souvent seulement de nature passagère et ont été aménagés sur des terrains vagues, par exemple sur des terrains constructibles. Nous constatons néanmoins des partenariats et des grandes entreprises sociales qui ont comme base la redécouverte du jardinage. Des organisations de protection de la nature et de l'environnement revivent avec une nouvelle énergie et attirent de nombreux bénévoles.

Diversité

Comme déjà mentionné plus haut, la plupart des membres dans les jardins familiaux montrent des caractéristiques complètement nouvelles : jeunes et âgés, hommes et femmes, familles et personnes célibataires, des blonds, des bruns et des noirs, différentes religions. Si on regarde le fichier actuel des membres des jardins familiaux en détail, on constate quelque chose de remarquable : Parmi ces gens on trouve un grand nombre de défenseurs de ce nouveau mouvement de la nature et de la façon de se nourrir. Pour certains membres ceci revient en fait même à la reconnais-

sance de leur vision de la façon de jardiner. Parmi les jardiniers associés d'aujourd'hui on peut compter des membres des associations de la protection des oiseaux, des abeilles ou des papillons. D'autres participent par exemple aux jardins communautaires d'à côté, aident à la construction d'un jardin potager, sensibilisent les plus petits pour la nature, forment les jardiniers pour construire une ruche dans le parc de la ville. Ici ont lieu toutes sortes de pollinisations par des tiers.

Exemples

Les exemples suivants montrent comment les jardins familiaux peuvent intégrer de nouveaux phénomènes du mouvement récemment créé concernant la production de nourriture, le jardinage communautaire et l'écologie.

1. Jardin potager. Une association de jardins familiaux a mis à disposition une parcelle sur laquelle des légumes peuvent être cultivés pour la banque alimentaire locale. Quelques jardiniers cultivent cette parcelle et sont responsables pour que la récolte soit livrée à la banque alimentaire.
2. Jardin de permaculture. Une association de jardins familiaux a acquis un terrain tout proche. Par le passé il y avait ici un verger qui n'était plus utilisé depuis un certain nombre d'années. Un petit groupe de jardiniers passionnés en a fait un jardin de permaculture et y associe les autres membres de l'association en leur offrant de nouvelles idées et aptitudes.
3. Un jardin énergiquement neutre. Une association de jardins familiaux voulait rendre leur ensemble de jardins familiaux énergiquement neutre. Ils travaillaient déjà beaucoup avec des personnes vivant dans le voisinage et ils y ont trouvé des experts prêts à les aider. Le parc dispose maintenant d'une illumination naturelle verte, d'un grand nombre de panneaux solaires, et



Au printemps planification du travail dans le jardin communautaire



Fruits sauvages dans le jardin familial

on réfléchit à construire des toitures vertes.

4. Gestion de l'eau. Une association voulait savoir pourquoi il n'y avait plus d'écoulement de l'eau de superficie et pourquoi dans les environs on constatait un assèchement des sols. Lors de la construction d'une rue il y a un certain nombre d'années, une construction provisoire n'avait pas été enlevée. Les jardiniers en ont informé les autorités de l'eau et de la commune. Ils ont eu raison et un nouvel appropri-

sionnement en eau adapté à l'ère du temps et avec des escaliers écologiques pour poissons a été construit.

Ils nourrissent de nouveau la ville ?

Les connaissances en matière de jardinage des jardiniers associés ont été redécouvertes. Les jardiniers apprennent à voir les choses, à penser et à agir différemment. Le jardinage et la culture de produits alimentaires requièrent des connaissances, de la patience, du dévouement et de la créativité. Tout ceci, on peut l'apprendre. Depuis peu les gouvernements de notre pays ont réfléchi à la problématique comment on pouvait donner une réponse orientée vers l'avenir dans le cadre d'une stratégie alimentaire ainsi dénommée. Une personne qui veut se nourrir de sa propre récolte doit, suivant les recherches de l'Université de Wageningen, cultiver plus de 40 mètres carrés au cours de toute l'année. Ceci n'est plus possible dans une ville aujourd'hui. Même si Esther Veen, dans une thèse « Jardins communautaires dans les zones urbaines » parue en 2015, a démontré que les jardins familiaux cultivent aujourd'hui plus de nourriture que les jardins communautaires, ceci reste malgré tout une quantité minimale. Ainsi le problème de l'alimentation en ville ne sera pas résolu dans nos villes complètement bétonnées, mais nous voyons un moteur vert pour l'avenir auquel les jardins familiaux apportent une contribution importante.

Local versus national

Au niveau local nous trouvons toutes sortes d'initiatives et de relations entre elles. Quelques fois un peu plus sociales, comme par exemple les jardins de voisinage aménagés entre les

maisons et les jardins thérapeutiques dans les centres de gériatrie, d'autres sont plutôt orientés vers la production de nourriture, comme par exemple les jardins potagers pour des personnes à bas revenu et les banques alimentaires, ou le jardinage biologique. Mais au niveau national tel n'est pas le cas. A ce niveau, les organisations semblent agir séparément les unes des autres. En tant que fédération nationale l'AVVN a pris l'initiative de coopérer avec des partenaires au niveau national afin de trouver ce qui nous unit. Il y a une bataille pour la victoire. Les espaces de verdure disponibles dans les villes rétrécissent encore toujours. La superficie des terrains sur lesquels des jardins familiaux ont été aménagés a également diminué au cours de ces dernières années et ceci à une époque où les mouvements pour l'alimentation, le jardinage, l'agriculture urbaine et la nature deviennent continuellement plus importants. Il y a un long chemin entre les villes autarciques d'il y a 2000 ans, les villes bétonnées d'aujourd'hui et un avenir durable.

Redécouvrir les origines des jardins familiaux

De ceci découle que les associations de jardins familiaux restent aussi importantes pour leurs idées sociales que par le passé. Il y a pourtant une différence qui consiste dans le fait qu'elles jardinent non plus seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour les gens à l'extérieur des associations et pour la biodiversité en milieu urbain. Entretemps elles ont acquis l'ouverture d'esprit, la volonté d'acquérir des connaissances provenant des nouvelles initiatives vertes et sociales qui se développent autour d'elles.

Danemark : Jardinage urbain au Danemark

Grethe Bjerregaard, rédacteur Haveblad



Au Danemark nous avons une tradition plus que centenaire de jardins familiaux.

Pendant de nombreuses années, les jardins familiaux ont été la façon principale de cultiver de petites parcelles de jardin, et tel est encore toujours le cas aujourd'hui.

Cependant, au cours d'un passé récent, de nombreuses autres façons de cultiver de petites parcelles sont apparues. Quelques-unes plus durables, d'autres plus éphémères.

Ces parcelles vraiment petites ont des noms différents et sont de types différents.

Leur nom le plus courant est « jardins urbains », mais d'autres appellations ont été utilisées : jardins de container, jardins mobiles, jardins communautaires, jardins planifiés spontanément et ainsi de suite.

Les jardins sont très, très différents, mais leur dénominateur commun est que ce sont des personnes désireuses de faire quelque chose pour le bien-être des gens, de l'environnement, de la communauté etc. qui prennent l'initiative pour créer ces jardins et essayent ensuite d'inclure d'autres personnes dans leurs projets.



Il est maintenant de nouveau très populaire de cultiver ses propres légumes, herbes et fruits, et les jardins doivent être considérés comme de petites oasis où vous pouvez récolter vos propres produits cultivés à votre manière.

La plupart des jardins se trouvent dans les grandes villes au Danemark.

Le jardin du roi et d'autres jardins à Copenhague.

De nombreux touristes visitent le château de Rosenborg et le jardin qui l'entoure c'est-à-dire le jardin du roi. Dans ce jardin l'agence danoise de la construction et des biens a établi, ensemble avec l'organisation Tagtomat (tomate en toiture), en 2015 une série de parterres élevés et une petite serre où tout le monde, qui le désire, peut participer ou peut juste venir apprécier cet endroit dans le jardin, dont les origines remontent à peu près à 1600.

A Copenhague, il y a encore d'autres jardins du même type. Certains sont

plus grands et on y trouve plus d'éléments tels que par exemple des poules, des poulets, des chèvres, des abeilles, des oiseaux etc. Un jardin d'environ 600 m² est installé sur le toit d'un magasin de vente de voitures dans le centre de Copenhague. Vous payez une cotisation et en retour vous obtenez des légumes cultivés au cours de la saison, des œufs et du miel de ce jardin. Un restaurant se trouve au milieu du jardin. Ici on sert évidemment les produits du jardin.

Si vous voulez en savoir plus sur ce type de jardins à Copenhague, vous pouvez vous informer sur <https://have-siden.dk/byhaver-i-kobenhavn/>.

Ø-haven (le jardin de l'est) Aarhus

Aarhus est la deuxième plus grande ville du Danemark et en 2014 le

conseil municipal, en coopération avec des propriétaires fonciers d'Aarhus Ø (la partie orientale d'Aarhus), ont trouvé un terrain vide sur lequel on pouvait établir de très petits jardins (4 m²). Les jardins devaient être déplacés suivant l'avancement des travaux de construction des nouveaux bâtiments prévus à cet endroit. Il y a déjà eu plusieurs déplacements et chaque fois plus de jardins ont été créés. En été 2017, il y avait environ 300 jardins. La location d'un jardin coûte 300 DKR par saison. Seulement ceux qui ont cotisé peuvent cultiver ces jardins et en récolter les légumes. Mais tout le monde peut venir visiter les jardiniers et utiliser le mobilier, la cuisine extérieure et le barbecue. En plus des jardins, on trouve ici des abeilles, des poules, des serres, des murs verts, des toits verts, des salles de réunion. Des événements sont organisés tant pour le public que pour

les agriculteurs urbains. Des points de vente sont organisés en coopération avec des commerçants locaux.

Si vous voulez en savoir plus sur les Ø-haven jetez un regard sur <http://oehaven.dk/>

Les jardins urbains sont des jardins locaux.

Certains des jardins familiaux danois sont visités par de nombreux touristes. Les jardins urbains sont prévus pour la population locale et se trouvent souvent en dehors des sentiers battus. En tant que touriste, vous pouvez être chanceux de découvrir ces jardins lorsque vous vous promenez en ville, mais soyez rassurés, vous êtes toujours les bienvenus.

Suède : Jardinage urbain Hoegalid (Högalid)

Ulrika Flodin Furås



Christina Schaffer



Groupe de jardinier

De la rue vous ne soupçonnez rien, et l'entrée de la station de métro de Hornstull est aussi grise et ennuyeuse que la plupart des entrées. C'est un endroit que l'on dépasse rapidement. Rares sont ceux qui imaginent que sur le toit de la station de métro se trouve un jardin qui dépasse en beauté la plupart des autres. C'est ici que se trouve le jardin communautaire cultivé avec soin et prospère : « Urban Gardening Hoegalid » (jardin communautaire Hoegalid).

Une partie des cultures est située sur la pelouse légèrement en pente en-dessous de l'église de Hoegalid. Dans une autre partie on cultive dans des caissons c'est-à-dire des carrés entourés de palettes placées sur une terrasse en toiture au-dessus de la station de métro. La culture est inspirée d'un jardin forestier. Les plus belles cultures se trouvent devant l'église où l'on peut voir clairement de l'engrais vert et des cultures de couverture dans des lits de culture séparés par des morceaux de bois récu-

pérés à proximité. Un jardin forestier imite la nature elle-même et repose sur les principes selon lesquels les plantes se soutiennent mutuellement. Les arbres élevés (en ville ce sont les façades des bâtiments qui assument ce rôle) protègent les autres plantes contre le vent et les intempéries et créent ainsi un bon microclimat. Vous trouvez ici différentes couches de végétation comme des buissons et des plantes grimpantes comme par exemple les haricots et au fond vous trouvez la couverture végétale. Une partie importante du jardinage forestier est constitué par l'engrais vert. Ici on trouve également plusieurs plantes qui absorbent l'azote comme par exemple les haricots et le trèfle. Celles-ci sont utilisées comme cultures de couverture.

Nous sommes à plusieurs engagés dans « le jardinage urbain Hoegalid » explique Christina Schaffer, présidente de l'association. Environ cinq à sept d'entre-nous sont actifs et se rencontrent tous les mardis après-mi-

di pendant l'été pour nous occuper des cultures. Ce mardi soir quand Koloniträdgården, la revue du mouvement suédois des jardins familiaux, vient nous rendre visite, une dizaine de membres se sont réunis. Ce soir ils auront un dîner composé de la récolte du jour.

A Högalid on jardine ensemble. Tout est cultivé, soigné et récolté ensemble. L'aménagement lui-même est libre. Vous pouvez partir pendant l'été et vous savez que votre jardin sera pris en charge. Le jardin tel qu'il a été aménagé vous procure aussi une grande variété de légumes.

Au printemps, les membres donnent des suggestions sur ce qu'ils pensent que nous devrions cultiver, dit Christina. Ensuite nous nous entraînons pour la pré-culture et finalement nous plantons et semons ensemble.

La plupart des gens qui cultivent leurs légumes ici n'ont jamais cultivé quoi que ce soit d'autre aupara-

vant. Certains comme Christina ont de grandes compétences qu'ils partagent avec les autres. Tous sont les bienvenus pour participer et cultiver des légumes !

Au jardin communautaire « Hoegalid » on cultive aussi bien des légumes classiques et des baies comme par exemple des carottes, des betteraves et des fraises. Il y a aussi quelques plantes bizarres et nouvelles comme par exemple *Plantago coronopus* (connu sous le nom de Plantain à corne de Buck) et *Blitum virgatum* (connu sous le nom de chénopode). Tous les deux sont très beaux à regarder et ont un bon goût. Le plantain à cornes de Buck fournit à la fois des feuilles et des baies comestibles tandis que les feuilles du chénopode ont un léger goût de noisettes qui est parfait dans une salade.

Les plantes cultivées avec soin dans ce jardin ont des feuilles vert foncé prospères, des baies et des fruits. Les jardiniers sont en train de récolter des haricots, des concombres, des betteraves et de la ciboulette pour tous. Une légère pluie tombe, mais cela ne fait rien. Bientôt le soleil réapparaît et les jardiniers mangent avec appétit.



Haricots



Récolte du soir



Artichaut et *Tagetes Linnaeus*



Salade sur le toit



Le jardin forestier de Hoegalid. Le jardin urbain est situé en-dessous de l'église seulement à quelques mètres des cultures sur le toit.



Blitum virgatum/chénopode



Choux-raves



Vue sur les cultures sur le toit

Suède : Joignons nos forces

Ulrica Otterling



A une époque où les villes se densifient et où des zones où se trouvent des jardins familiaux pourraient être menacées par des projets de construction d'appartements sur les mêmes terrains, le mouvement des jardins familiaux doit se mobiliser pour faire prendre en considération la nécessité de zones vertes et de zones cultivées dans les villes du futur. Ici nous avons quelque chose en commun avec les nouvelles formes de jardinage urbain, nous tous nous voulons des villes vertes et durables. Ensemble nous aurons une voix plus forte alors unissons nos forces !

En Suède, les urbanistes et les jardiniers de la ville établissent aujourd'hui couramment un « plan de jardinage urbain ». Il est positif de noter que les ensembles de jardins familiaux sont toujours inclus dans les inventaires des jardins urbains existants. Cependant, lorsque les décideurs élaborent des plans pour l'avenir, ces plans ne prévoient que très rarement

des projets pour de nouvelles zones de jardins familiaux. En Suède, il existe une distinction entre les jardins familiaux avec des maisonnettes et ceux qui n'en ont pas. Pour être précis, si des jardins familiaux sont inclus dans les plans futurs, il s'agit généralement de zones de jardins familiaux avec des parcelles sans maisonnettes.

Les urbanistes se concentrent généralement sur les nouvelles formes de jardinage urbain et nous parlons souvent de programmes contenant des stratégies pour un jardinage urbain qui sont ensuite souvent vantés à grande échelle comme faisant partie des efforts pour rendre la ville du-

nable. Le fait que de nouveaux ensembles de jardins familiaux sont souvent oubliés comme un élément possible des nouvelles zones à développer est un peu ennuyeux pour les enthousiastes des jardins familiaux. Cependant les nouvelles formes de jardinage urbain montrent qu'il y a un grand intérêt pour le jardinage et une demande des gens pour créer des endroits pour jardiner. Partout où vivent les gens, ils veulent avoir un espace pour cultiver des légumes, des fleurs ou autres choses. C'est bon ! Toute personne qui s'intéresse au jardinage est un potentiel futur jardinier associé.

Donc le problème ne provient pas des jardiniers urbains mais des urbanistes et politiques – des décideurs. Le mouvement des jardins familiaux suédois doit donc devenir visible pour ce groupe de personnes. Nous devons ouvrir leurs yeux, pour qu'ils commencent à considérer les zones de jardins fa-



miliaux comme un excellent moyen de créer des espaces verts durables. Si les maisons qu'ils construisent sont destinées à durer entre 150 et 200 ans ou plus, les espaces verts dans les environs ne devraient-ils pas avoir la possibilité de durer aussi longtemps ? Il existe un concept qui a bien fait ses preuves pour créer des espaces verts qui durent plus de 100 ans, ce sont les ensembles de jardins familiaux. C'est notre devoir de leur faire prendre conscience de cette situation. Espérons que cela conduira à l'élaboration de plans contenant de nouvelles zones pour des jardins familiaux. Ils devraient également mettre un terme à la nouvelle tendance de ne donner les ensembles de jardins familiaux en fermage que pour une courte durée de cinq ans au lieu des baux traditionnels de quinze à vingt-cinq ans.

Des espaces verts durables, comme par exemple les jardins familiaux, apportent de nombreux avantages à l'environnement urbain ; biodiversité, meilleure qualité de l'air, gestion naturelle de l'eau, beauté, santé, préservation du sol proprement dit dans les villes, réduction de la pollution, intégration – la liste des avantages est longue.

Les zones de jardins familiaux doivent devenir une partie intégrante du concept d'un jardinage urbain moderne car c'est à cela que les urbanistes investissent leurs efforts. Aujourd'hui il semble que les jardins familiaux soient malheureusement considérés par ces gens comme

quelque chose relevant du passé. Ceci doit changer. Avec toutes les contributions positives que les zones de jardins familiaux apportent aux villes, les urbanistes devraient considérer les jardins familiaux comme la forme fantastique de jardins urbains qu'ils sont effectivement.

Pour tenter de faire entendre sa voie et la rendre plus visible, la fédération suédoise des jardins familiaux organise du 8 au 9 septembre de cette année la « Stockholm Urban Garden Show » (l'exposition du jardin urbain de Stockholm). Ce sera un festival du jardin avec tous les ingrédients habituels. Mais ce sera aussi un festival avec un message. Le thème de cette exposition est : « Le jardinage urbain et sa place dans les villes du futur ». Notre objectif est de mettre cette question en avant et de créer une possibilité de débats et de discussions parallèlement aux autres festivités. Nous profiterons également de cette occasion pour montrer aux visiteurs tous les effets positifs que le jardinage urbain apporte aux villes.

Chacun qui a quelque chose à dire par rapport à ce sujet peut participer avec un jardin de démonstration. Notre ambition est d'avoir un large éventail de participants.

Il y aura aussi un espace de discussions « la place des idées » où seront discutés des sujets qui, nous l'espérons, intéresseront les personnes travaillant dans le domaine de l'urbanisme etc.

Le terrain d'exposition est proche de quatre ensembles de jardins familiaux et d'autres types de jardins urbains. Il y aura des activités dans ces zones pour attirer les visiteurs à s'y promener.

Il y aura un marché en plein air où les jardiniers associés / associations et autres cultivateurs / jardiniers peuvent vendre le surplus de leurs légumes, plantes, miel etc. Des entreprises, organisations et associations peuvent réserver des tentes où elles peuvent vendre des produits liés au jardin ou présenter leur travail. Le programme de l'exposition contiendra des activités organisées sur tout le terrain de l'exposition, sur la scène et dans les ensembles de jardins familiaux qui entourent l'exposition. Nous espérons que tout ceci intéressera beaucoup de visiteurs et parmi eux aussi quelques urbanistes.

Ce n'est qu'après la fin de l'exposition que nous saurons si nous avons atteint notre objectif. Mais je peux déjà dire maintenant que nous sommes devenus plus visibles. En effet chaque courriel et appel téléphonique que nous faisons pour organiser cet événement crée une nouvelle connexion et élargit notre réseau. Nous avons également établi de nouveaux contacts avec plusieurs autres jardiniers urbains, car ils veulent aussi pouvoir jardiner dans les villes du futur.

Nous avons uni nos forces !

France : Jardins familiaux français dans un environnement en évolution

Hervé Bonnavaud



Portrait de l'abbé Jules Lemire, fondateur de la Ligue du Coin de Terre en 1896



Site de Jardins Ouvriers traditionnels à Hazebrouck (Nord). Les parcelles sont vastes et entièrement consacrées aux cultures légumières.

Avant-propos

Pendant un siècle il n'y eut qu'un modèle de Jardins Familiaux et tout le monde voyait clairement de quoi il s'agissait, à quoi ils ressemblaient et à qui ils étaient destinés. Mais dans les années 1990 de nouveaux modèles de jardinage urbain apparurent en Europe, modèles qui avaient été initiés aux USA dans les années 1980. Ceci rend les choses difficiles pour notre mouvement aujourd'hui.

I – Des jardins familiaux pour nourrir la classe ouvrière (1890-1950)

Au 19^e siècle le mouvement des Jardins Familiaux a vu le jour dans un environnement social totalement différent de ce qu'il est aujourd'hui. Dans les pays de l'Europe du Nord les populations souffraient des conséquences de la révolution industrielle.

Un grand nombre de travailleurs agricoles étaient attirés par les nouveaux emplois offerts par les industries du charbon, de l'acier et du textile. Ces nouveaux ouvriers industriels étaient terriblement exploités. Il est difficile d'imaginer les conditions dans lesquelles ils vivaient. Les journées de travail étaient très longues et les salaires très faibles. Leurs logements étaient exiguës et insalubres. La tuberculose faisait des ravages parmi ces populations. Ces gens avaient des familles très nombreuses qu'ils n'avaient pas les moyens de nourrir correctement. Les hommes avaient coutume de boire beaucoup pour oublier les rigueurs de la vie et ils étaient souvent violents avec leur femme et leurs enfants.

Les fondateurs du mouvement des jardins familiaux tel l'Abbé Jules Lemire en France ou le Dr Moritz Schre-

ber en Allemagne offrirent à la nouvelle classe ouvrière émergente des parcelles de terrain dont la taille suffisait à nourrir leurs familles nombreuses. En France, dans les premiers jardins ouvriers, les parcelles faisaient souvent plus de 600 m². On en trouve encore aujourd'hui dans les secteurs de Calais et Dunkerque où règnent le chômage et une grande pauvreté. Les habitants de cette région se nourrissent principalement du seul légume qu'ils peuvent s'offrir : la pomme de terre. La pomme de terre occupe souvent 75 % de la totalité de la parcelle.

En France, on les appelait « Jardins Ouvriers », sous-entendant qu'ils étaient réservés à la classe ouvrière.

En Allemagne, on les appelait « Schrebergärten » ou « Arme-Leute-Gärten », c'est-à-dire jardins pour les pauvres.



« Bidon jardin » à Nîmes. Modèle de jardin responsable de la mauvaise image des jardins ouvriers et que chacun souhaite voir disparaître.



Jardins Familiaux traditionnels à Versailles associant cultures maraîchères et florales et quelques arbres fruitiers.



« Jardins fortifiés » dans la banlieue est de Paris. Ils font tout pour décourager les visiteurs !



Jérôme Clément, urbaniste, responsable du Bureau d'études

Pendant la première guerre mondiale ils se sont développés rapidement : les femmes et les vieillards devaient cultiver de quoi manger tandis que les hommes jeunes se battaient au front.

Pendant la deuxième guerre mondiale, comme dans de nombreux pays (Jardins de la Victoire en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis) les Jardins Familiaux ont permis aux populations de survivre alors que la plus grande partie de la production agricole était confisquée par les forces de l'occupant allemand.

Au 19^e siècle et jusque dans les années 1950, il y avait suffisamment de terrain disponible pour créer des jardins familiaux à l'intérieur ou à la périphérie des villes et le nombre de parcelles était alors à son apogée.

II – Déclin des Jardins Familiaux (1950-1975)

Après la seconde guerre mondiale, la situation évolua rapidement dans la plupart des pays européens. Les villes se développèrent très vite pour faire face au Baby-Boom. Des villes nouvelles apparurent en quelques années, des villes qui poussaient comme des champignons dans les banlieues des grandes villes.

Ce développement entraîna souvent la disparition des vieux sites de jardins ouvriers. On estime que plus de 85 % d'entre eux furent détruits pendant ces trois décennies : leur nombre chuta de 900 000 à la fin de la guerre à 150 000 aujourd'hui.

A la fin des années 1960 le niveau de vie des français s'éleva rapidement. Les travailleurs obtinrent de bien meilleurs salaires et eurent le temps de partir en vacances au bord de la mer, à la montagne et à la campagne et de faire du sport. Ainsi ils dépendaient beaucoup moins de leur parcelle de jardin pour leurs loisirs. Les jardiniers abandonnèrent leur parcelle sans beaucoup combattre. Les sites restants furent rejetés à la périphé-

rie des villes, souvent sur de mauvaises terres, le long des nouvelles autoroutes, parfois sur des terrains pollués. Ainsi l'évolution positive de notre société fut très néfaste à nos jardins familiaux.

Au milieu des années 1950 la Fédération française changea de nom : les « Jardins Ouvriers » des débuts furent remplacés par les « Jardins Familiaux ».

III – Renaissance des Jardins Familiaux (1976-2018)

En 1971, pour la première fois, un Ministre de la Protection de la Nature et de l'Environnement fut nommé. La création de ce ministère fut sans aucun doute le symbole d'une évolution significative de notre société après les excès de la période précédente. Un intérêt pour l'environnement venait de naître et l'Etat et les Collectivités commençaient à reconnaître les bienfaits des Jardins Familiaux pour les populations urbaines. Ils prenaient conscience de la nécessité de les préserver.

La Loi agricole du 10 novembre 1976 a redéfini les Jardins Familiaux et a rendu obligatoire le remplacement par les collectivités locales des sites de jardins qui devaient être détruits pour la réalisation d'équipements publics.

Le nombre de jardins familiaux cessa de chuter et se stabilisa

Les sites de jardins furent alors mieux protégés, mais en même temps, on nota une pression plus grande des voisins pour détruire les vieux « bidons jardins » qui détonnaient dans le nouveau paysage urbain. On ne les acceptait plus.

Les Collectivités locales possèdent la plupart des terrains sur lesquels les nouveaux Jardins Familiaux sont installés et, pour répondre à leur demande, la FNJF décida de modifier leur conception.

L'environnement est maintenant pris en compte ainsi que leur insertion



Jardins partagés de Boulogne Billancourt (92 - Hauts-de-Seine)



Jardins en pied d'immeuble à Saint Martin-lès-Boulogne (Nord)



Luxuriance des Potagers carrés de la Fontaine d'Ouche à Dijon (21) deux mois après leur inauguration.



Delphine et Lionel ont pris possession de leur jardin carré il y a quelques jours et les radis ont déjà levé.

dans le paysage urbain et la qualité de vie des jardiniers. Des terrains de jeux pour les enfants et des endroits où leurs parents peuvent se rencontrer et y organiser des fêtes et des Barbecues ... sont aménagés.

Les familles nombreuses étant devenues très rares, la taille moyenne des parcelles est alors réduite à 250 m². En même temps, on observe un changement dans l'origine sociale et l'âge des jardiniers : ils tendent à être légèrement plus jeunes et même si la majorité d'entre eux est souvent composée d'ouvriers retraités, on constate l'émergence d'employés et d'autres groupes sociaux actifs.

Parallèlement, le terrain se fait de plus en plus rare et cher et moins disponible pour la création de sites de jardins en dépit du regain d'intérêt pour cette activité.

IV – Emergences de nouvelles formes de jardins urbains : les jardins partagés

A New-York Liz Christy créa le premier « Community Garden » (Jardins partagés) en 1973 et prit la tête de la « Guérilla Verte » dont le but était d'occuper chaque espace de terrain disponible à l'intérieur de la ville et de le transformer en un lieu où les voisins pouvaient ensemble faire pousser leurs légumes.

La réputation de ce mouvement gagna les pays de l'ouest de l'Europe dans les années 1980 et de nouvelles formes de jardins urbains apparurent en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en France au début des années 1990.

En France on préfère l'expression « Jardins Partagés » à celle de « Jardins Communautaires » car le mot Communautaire a une connotation négative.

Quand ces Jardins Partagés apparurent, ils eurent de suite un grand attrait pour les élus locaux qui y virent un moyen de résoudre certains pro-

blèmes sociaux. Nos élus aimaient le mot « partagé » et les Jardins Partagés devinrent tout de suite une menace mortelle pour nos Jardins Familiaux traditionnels. Les Jardins Partagés se développèrent rapidement dans les grandes villes (Paris, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, etc.). Ils essaimèrent rapidement dans tout le pays. A Paris notamment on en compte plus de 100 sites !

Il est ici nécessaire de décrire ces deux modèles de jardins urbains pour comprendre les raisons d'un tel engouement des élus pour les Jardins Partagés.

Principales différences entre jardins familiaux et jardins partagés

Jardins Familiaux : Un jardin familial est une assez grande parcelle de terrain (1 ou 2 ha, voire plus), appartenant généralement à la Collectivité Locale et cédée par bail à une Association qui fréquemment est exonérée de loyer. Aujourd'hui les équipements (clôtures, allées, abris, adduction d'eau, cuves à eau, composteurs, ateliers, arbres fruitiers, etc.) sont souvent fournis, en totalité ou partiellement par la Municipalité. Le terrain est divisé en parcelles et les jardiniers doivent payer une cotisation annuelle à l'Association qui dispose ainsi d'un budget pour l'entretien et l'amélioration du site. Les statuts et le règlement intérieur de l'Association sont discutés avec la Municipalité avant d'être votés par les jardiniers.



Plusieurs types de parcelles pour handicapés à Quetigny (21)



Jardin pédagogique à Mazargues (Marseille)



Des jardiniers bénévoles installent le rucher au milieu de la pinède sur le site de Mazargues

Jardins Partagés : Ces jardins sont, la plupart du temps, installés sur du terrain destiné à des projets de construction. Ils tendent donc à être éphémères. Il n'est pas demandé d'adhésion à une association. Les jardiniers peuvent entrer et sortir à loisir et à tout moment. Tout y est très informel : pas de cotisation, pas de parcelle individuelle, pas ou peu d'équipements. Le terrain sur lequel ils sont installés ne dépasse parfois pas les 100 m². Le jardinage et la récolte des légumes sont partagés entre les membres. Les relations sociales importent davantage que la satisfaction des besoins alimentaires des membres appartenant souvent aux classes moyennes. Il semble évident que ces jardins sont très éloignés des Jardins Ouvriers imaginés par l'Abbé Lemire dont la fonction principale était de nourrir la classe ouvrière misérable. Les jardins Partagés répondent à un projet politique.

V – Évolution des Jardins Familiaux en France

Au milieu des années 1990, la Fédération française a pris conscience de l'importance et du danger que représentait ce nouveau modèle de jardins urbains et a décidé d'évoluer afin de survivre.

La FNJF a appris de l'expérience des jardins partagés et grâce à son Bureau d'Etudes (un urbaniste, un architecte paysager et un architecte occasionnel) a conçu de nouveaux modèles de jardins familiaux.

Les éléments qui furent pris en compte :

- L'accroissement de la population dans les zones urbaines,
- La taille et l'évolution des familles (familles monoparentales),
- L'augmentation de l'espérance de vie : il y a de plus en plus de jardiniers de plus de 80 ans et les parcelles et les équipements doivent être adaptés,
- La rareté croissante de terrains disponibles dans les villes et leur prix inaccessibles pour les Associations de Jardins,
- Le nouvel intérêt des Sociétés de Logements HLM qui sont maintenant ouvertes à l'idée de convertir une partie des pelouses peu utilisées en parcelles de jardin. L'installation de parcelles de jardins en pied d'immeubles est une bonne idée car le terrain y est gratuit et immédiatement disponible. Ceci améliore également l'environnement et favorise les liens sociaux,
- La nécessité d'ouvrir les sites de jardins à tout le monde, principalement aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite. Il n'était pas rare que les hommes se réservent l'espace des Jardins Familiaux pour y boire avec leurs amis, loin du regard de leurs épouses,
- La nécessité d'ouvrir les sites sur la ville, à toute la population.

Jardins en pied d'immeubles : Ce nouveau concept de Jardins Familiaux

s'appuie sur l'observation suivante : contrairement à ce que l'on croyait auparavant, il y a du terrain disponible dans la plupart des villes et ce terrain n'a pas de valeur marchande. J'entends par là qu'il ne peut être vendu à personne car il a vocation à demeurer en espace vert. En outre, ce terrain coûte cher aux Sociétés HLM : ils doivent tondre les pelouses, tailler les haies et les buissons, entretenir et arroser les massifs de fleurs. Il est facile de convaincre les dirigeants de l'avantage qu'il y a à transformer ces espaces verts souvent sous-utilisés en parcelles de jardins pour les habitants. De plus, ces parcelles d'environ 40 à 50 m² produisent des légumes pour les habitants des appartements qui disposent de petits revenus.

Jardins sur les toits : En 2001 la FNJF créa le premier site de Jardins Partagés de 1000 m² au sommet d'un parking à étages à Boulogne-Billancourt (Ouest de Paris). Les parcelles mesuraient 20 m² et étaient délimitées par des allées pavées. Il n'y avait qu'une seule remise à outils et les jardiniers dont la plupart étaient des femmes d'origine africaine, se partageaient les outils et le point d'eau unique. Ce nouveau type de jardins familiaux urbains se développe maintenant rapidement dans un environnement minéral où la terre fait totalement défaut.

Jardins en carrés : En 2011, la Fédération Française des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC) fut mandatée par la ville de Dijon pour développer un nouveau concept de jardins sur un terrain de 600 m² attenant à un Centre Social. Le Maire souhaitait satisfaire la demande d'une trentaine de familles habitant des appartements HLM à proximité immédiate. La majorité de ces familles se trouvait dans le besoin (chômage, femmes seules avec enfants) et ne possédait aucune expérience du jardinage.

Le Bureau d'études de la FNJFC conçut alors un nouveau modèle : des parcelles carrées de 1,5 × 1,50 × 0,40 m

Cultiver la cacahuète, c'est possible !

Bien connue en France pour être largement consommée à l'apéritif, grillée et salée, la cacahuète ou arachide est connue dans le monde entier car très présente en cuisine. L'arachide *Arachis hypogaea*, est une légumineuse de la famille des Fabacées. La cacahuète, fruit à coque aussi appelée "pistache", "pistole de terre" ou encore "pistache de terre", est originaire du Mexique.

A quoi ressemble l'arachide ?
Les plants d'arachides font de 30 à 70 cm de haut. Les feuilles sont composées de 4 à 6 folioles ovales. Les fleurs sont jaune pâle à rose-orange et sont elles papilionacées car elles ressemblent à un papillon en vol.

Les fruits à coque font de 3 à 4 cm. Ils contiennent généralement deux graines, les cacahuètes.

Comment la cultiver ?

La germination se fait dans un pot avec du coton ou un godet avec du terreau sans liège, on place une cacahuète qui n'a bien entendu pas été transformée pour l'apéro ! Il faut maintenir le pot au chaud et au sec, entre 22°C et 30°C pendant 18 jours.

Une fois que les cacahuètes ont germé, il faut les planter dans un pot à 2 ou 3 cm de profondeur dans une terre fine.

Lorsque le plant est assez robuste, on le plante en pleine terre, dans un sol bien drainé et pas trop argileux (on peut ajouter du sable au fond du trou pour améliorer le drainage). Si le sol est trop lourd ou trop humide, on peut opter pour une plantation sur butte afin d'éviter le pourrissement des racines. L'arachide se plante de fin avril à début mai pour une récolte fin août jusqu'en début d'automne. La culture s'étale donc de 90 à 150 jours.

Leur choisir un emplacement en plein soleil, lorsque l'on est sûr



Arachide

Les pieds seront espacés de 30 à 40 cm car leurs tiges sont rampantes et les plantes ont besoin d'espace pour se développer.

Non gourmande en eau, un arrosage une fois par semaine suffira. Attention, veiller à bien désherber manuellement autour du plant car elle n'est pas très portugaise.

Les fleurs, qui apparaissent un mois après le repiquage, vont progressivement aller s'enfoncer dans le sol pour donner des fruits à coque contenant les fameuses cacahuètes que l'on vendra récoltées.



Flower Arachide

que les dernières gelées sont passées car l'arachide, bien que très robuste, craint le froid puisqu'elle ne supporte pas les températures inférieures de 5°C. Attention, sous 15°C la journée et 5°C la nuit, il faudra placer une cloche pour conserver la plante au chaud.

Des variétés différentes
Il faut distinguer deux grands types d'arachides regroupant de nombreuses variétés :

- **Arachide Spanish ou Valencia** :
• legs drassés
• cycle végétatif moyen (de 90 à 110 jours)

• rendement plus élevé
• attention, la germination arrive rapidement après maturité.

- **Arachide Virginiana** :
• tige volatile et rampante
• cycle végétatif long (de 120 à 140 jours)
• résistante à la bavure des teignes

A craindre pour l'arachide...

Au niveau des maladies, l'arachide craint particulièrement la rosette, maladie transmise par le puceron qui mène à un ramollissement des feuilles, la toralure ou la rouille des feuilles (à éviter si trop d'humidité). Se méfier également des acariens, des coléoptères, des cicadelles, des guêpières, pucerons et cochonnilles qui sont très friands de l'arachide.

Les petits plus

• Petite particularité : comme toutes les fabacées, l'arachide peut être utilisée comme engrais vert puisqu'elle retient l'azote.

• L'arachide s'associe très bien avec le sorgho et le millet mais également avec le maïs et la carotte.

• Riche en protéines végétales.



Malvina Beautrais

des outils de jardinage onéreux. C'est un bon moyen d'initier ces nouveaux jardiniers. Il nous faut ici souligner la valeur éducative de ces jardins familiaux « miniatures ».

Conclusion

Aujourd'hui, près de 80 % de la population habite en zone urbaine ou périurbaine.

Ce constat nous a conduits à modifier notre mode de pensée et à concevoir de nouveaux modèles, des formes originales de Jardins Familiaux pour répondre aux demandes croissantes de cette nouvelle population urbaine.

En 2018 les jardiniers sont très différents des jardiniers des années 1890, même si la crise économique induit de nouvelles demandes de gens qui ont un besoin pressant d'un espace à cultiver pour survivre en y faisant pousser leurs propres légumes :

- Ils n'ont en général aucune expérience du jardinage
- Beaucoup sont des femmes ou de jeunes couples,
- Ceux qui travaillent n'ont que peu de temps à consacrer au jardin,
- La plupart porte un grand intérêt au jardinage bio,
- Ils désirent une parcelle dans un jardin familial collectif afin de rencontrer d'autres personnes ayant des origines différentes.

La taille de la parcelle n'est pas ce qui compte pour eux, ils s'intéressent davantage à la qualité des équipements et de la vie sociale.

Les fonctions de ces nouveaux types de jardins familiaux sont multiples : économique (production alimentaire), thérapeutique, éducative, écologique, sociale, etc. Les Jardins Familiaux contribuent grandement à la qualité de vie dans les grandes villes.

Dernière évolution

En 2006, la FNJF a ajouté le mot « Collectif » à la fin de son nom pour devenir la FNJFC : Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. Le mot Collectif est, d'une certaine façon, l'équivalent de « Communautaire » et indique clairement que la Fédération française est passée de l'ancien modèle des Jardins Ouvriers réservés à la classe ouvrière à des jardins urbains plus inclusifs.

Les sites de Jardins Familiaux les plus récemment créés comportent souvent une mare pédagogique, une parcelle pédagogique, des parcelles surélevées pour les personnes handicapées, un terrain de jeux, des tables et des bancs sur un espace commun autour d'un barbecue, des ruches et parfois même une basse-cour ou un jardin des senteurs pour les non-voyants !

remplies de compost. 63 carrés de jardins furent érigés sur le site. Chaque personne reçut un carré, un couple se vit attribuer 2 carrés et une famille avec enfants 3 carrés. Ce furent 33 personnes ou familles qui accédèrent ainsi à un Carré de jardin. Par ailleurs 2 parcelles surélevées furent installées sur le site pour des personnes handicapées en fauteuil roulant.

En dépit de la petite taille de ces parcelles, la production est significative en raison de la qualité du sol et les occupants n'ont pas besoin d'acheter

Belgique : Types de jardins familiaux & communautaires regroupés dans la fédération belge

Daan Van de Vijver, Tuinhier



Définition d'un jardin familial

Il s'agit d'un grand terrain divisé en de plus petits jardins entretenus par des jardiniers qui paient généralement une cotisation. Le jardin est utilisé pour cultiver des légumes, des fruits et des fleurs. Les jardins familiaux sont habituellement gérés par un comité local.

Définition d'un jardin communautaire

La plupart des jardins communautaires se situent autour des villes. Les



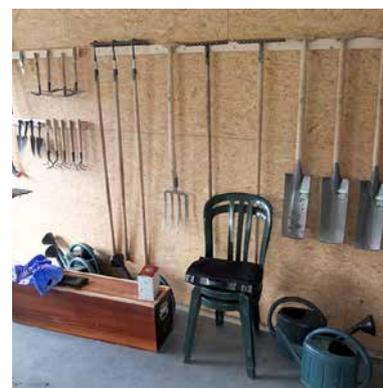
parcelles sont généralement plus petites et tous les jardiniers travaillent ensemble sur une parcelle. Tous les jardiniers ont une voix égale dans le processus de prise de décision. Les jardins communautaires sont également utilisés pour cultiver des légumes, des fruits et des fleurs.

Du point de vue belge, les deux types de jardins présentent des avantages et des inconvénients :



Les inconvénients des jardins communautaires sont :

- Il n'y a que trois jardiniers actifs et huit qui récoltent les fruits et légumes
- Ils manquent d'organisation, de règles et de moyens financiers
- Ils sont plutôt petits
- Ils ont tendance à avoir une durée de vie plus courte





Avantages des jardins communautaires :

- Ils attirent beaucoup de jeunes
- Ils sont faciles à créer
- Ils ne sont pas chers
- Il y a beaucoup d'énergie positive au moment du démarrage
- Ils suscitent une grande attention de la part des médias



- Il y a beaucoup d'idées créatives
- Ils sont faciles à combiner avec d'autres organisations partenaires / projets sociaux
- Ils comblent le fossé des longues listes d'attente des jardins familiaux

Inconvénients des jardins familiaux :

- Les listes d'attente sont souvent longues
- Il est difficile d'attirer les jeunes
- Ils sont souvent réticents au changement
- Ils requièrent davantage de gestion
- Les coûts sont plus élevés
- C'est une approche plus individualiste

Avantages des jardins familiaux :

- Les parcelles sont plus grandes
- Ils proposent davantage d'activités
- Ils sont organisés
- Ils sont dotés d'un comité local qui gère les aspects financiers, politiques, commerciaux, etc.
- Ils sont durables

Tuinhier continue de gérer des jardins familiaux traditionnels, mais la pénurie de grands terrains et l'évolution des intérêts de la nouvelle génération ont conduit à un mélange des deux systèmes. Dans le domaine scientifique aussi, le système combiné est souvent le meilleur système. Il permet d'éliminer les inconvénients des deux systèmes et d'en combiner les avantages. En conséquence, Tuinhier crée des jardins/parcs qui sont un mélange des deux systèmes.

En Flandre, un nouveau parc dispose de parcelles individuelles et de plusieurs parcelles communes par ex. pour des poules, la culture de plantes plus grandes comme les potirons, un jardin pour les herbes aromatiques, une roseraie, un verger, etc.

Nous avons mis en place des règles et proposons une répartition des tâches entre les jardiniers. Nous disposons d'un comité local qui rassemble les

idées intéressantes de tous les jardiniers. Au fil des ans, nos jardins familiaux sont devenus plus petits, mais l'avantage est que nous créons chaque année bien plus de nouveaux parcs. Nous travaillons avec les autorités locales, ce qui rend les projets nettement plus durables et, avec un comité local actif, nous garantissons la continuité de ce partenariat.

Il arrive souvent que des groupes de personnes ayant créé ou souhaitant créer un jardin communautaire fassent appel à nous en tant qu'organisation. Généralement, ils ont besoin de conseils et nous essayons de les aider. Nous conseillons nos membres gratuitement et, lorsqu'il s'agit de non-membres, nous demandons une





participation financière ou nous leur demandons de rejoindre notre organisation.

Nous dispensons les conseils suivants :

- Nous aidons à rédiger des textes de recrutement et des études d'intérêt
- Aide à la planification :
- Aide à la création du comité local
- Aide et instructions données pour la préparation des réunions
- Préparation des budgets/devis
- Préparation d'un plan d'action et d'un calendrier
- Aide et rédaction de fiches de demande de subvention
- Recherche/sélection de partenaires
- Sessions d'information
- Conseil pour l'élaboration de contrats
- Consultation avec les partenaires, réseaux de voisinage, etc. ...
- Offre de documents de base :
- Plan d'action
- Réglementation

- Matériels, plans, etc.
- Réalisation des plans/esquisses
- Études de terrain
- Visite de parcs de référence
- Conseil dans le domaine des matériaux
- Offre d'ateliers

Tuinhier gère six types de jardins familiaux plus grands Parcs classiques

Il s'agit de type de parcs le plus ancien. Dans ces parcs, il y a des jardins individuels généralement séparés par des haies et complétés par une remise pour les outils. La plupart de ces jardins font 100-200 m². Pour permettre aux gens de se retrouver, il y a habituellement un chalet où ils peuvent prendre un verre et échanger leurs expériences.

Parmi ces parcs, certains sont entièrement dédiés à la culture de fleurs. Dans la plupart de ces cas, il n'existe pas d'autre possibilité car la terre est polluée. Ces parcs peuvent être aussi bien publics que privés.

Tendances plus récentes dans les parcs classiques

Le deuxième type est formé par des parcs plus récents et plus modernes. Chaque jardinier dispose de son propre jardin privé, le reste du parc étant partagé par tous les jardiniers. Ils disposent donc d'une remise, d'une serre, d'une aire de compost, d'un chalet et d'un poulailler communs.

Chaque parc est différent et chacun d'entre eux propose des services additionnels différents. Le jardin moyen mesure entre 30 et 100 m². Les parcs plus récents sont majoritairement publics.

Samentuin/jardin partagé

Un troisième type, qui est plus rare dans notre fédération, est celui où tous les jardiniers travaillent ensemble dans un jardin. Le travail et les récoltes sont donc partagés entre eux. La plupart de ces jardins se situent en ville et sont plutôt petits.

Jardins sociaux

Dans de nombreux projets sociaux, dans lesquels nous coopérons avec les CPAS ou d'autres organisations, il est nécessaire de prévoir des jardins surélevés. Ils sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Pour les personnes âgées, c'est une manière plus ergonomique de jardiner. Nous utilisons aussi les jardins surélevés dans les jardins scolaires, de sorte que chaque écolier dispose de son propre m².

Jardins familiaux dans des serres

La Belgique étudie la possibilité de créer des jardins familiaux dans des serres professionnelles. Il y a un certain nombre de régions en Flandre dans lesquelles les cultures en serre étaient très répandues. La plupart des petites entreprises ont été contraintes de fermer en raison de la concurrence exercée par les grandes entreprises. Ces serres abandonnées sont souvent endommagées ou utilisées pour





stocker des véhicules. Nous espérons pouvoir bientôt lancer nos premiers projets. Les avantages de ces jardins familiaux sont les suivants : la saison de culture est bien plus longue, il est possible de cultiver des espèces plus tropicales, l'espace est bien mieux contrôlé et il est possible de travailler dans le jardin en cas de pluie ou de vent. Certaines de ces serres ont encore des tables surélevées pouvant être utilisées en tant que jardins ergonomiques.

Les problèmes qui doivent encore être résolus concernent l'assurance et la sécurité, le développement urbain et régional qui se trouve en conflit avec ces projets et les coûts de location qui sont plus élevés pour ces jardins.

Jardins thérapeutiques

Les jardins thérapeutiques sont des jardins fournissant des services additionnels aux personnes présentant des besoins spécifiques telles que les personnes en fauteuil roulant ou les personnes souffrant de déficiences mentales. En outre, ces jardins peuvent être utilisés pour stimuler les sens comme l'odorat, la vue ou encore la perception Les sanatoriums et centres de rééducation utilisent ces jardins pour les personnes ne pouvant pas s'occuper elles-mêmes d'un jardin. Dans certains de ces jardins, la maintenance est réalisée par des personnes du quartier.

Autres jardins familiaux ou communautaires en Belgique : Jardins sur les toits :

L'enseigne Delhaize dispose d'un jardin sur le toit d'un de ses magasins. Tous les produits récoltés sont vendus directement dans le magasin.

http://www.delhaize.be/press_overview : From_the_rooftop_garden_straight_to_the_shop_Delhaize_is_the_first_Belgian_retailer_to_have_a_vegetable_garden_on_its_supermarket_roof

À Gand, un projet visant à produire des aliments sur le toit des entreprises a été lancé. Les aliments sont utilisés dans la restauration locale.

<https://rooffood.be/nl>

Les deux exemples ne sont pas vraiment des jardins familiaux puisqu'ils ont un but lucratif et qu'ils ne sont pas ouverts aux personnes du voisinage.

Musée des légumes /jardin de démonstration

'T Grom est un musée qui présente certaines pratiques régionales d'horti-

culture ainsi que l'histoire de l'horticulture. Il dispose également d'un jardin faisant la part belle aux bonnes pratiques et aux variétés anciennes de légumes. Ce projet comprend également un petit jardin familial dans lequel des légumes sont cultivés de manière traditionnelle.

<https://www.tgrom.be/>

Jardins libre-cueillette

Les membres de ces jardins n'y travaillent pas eux-mêmes. Comme le nom le suggère, il est possible d'y cueillir les fruits et les légumes. Une participation annuelle est demandée et, en contrepartie, il est possible d'y récolter autant de fruits et légumes que souhaité.

Permaculture

La permaculture est un sous-domaine de l'écologie dont le mot d'ordre est d'utiliser les principes présents dans la nature pour le jardinage. La règle d'or est de planter la bonne plante au bon endroit. Par ex. les plantes qui poussent bien à l'ombre sont plantées sous les arbres, etc.

<https://yggdra.be/>

Jardins de démonstration

Certaines associations n'ont pas la place nécessaire pour un jardin familial. Ils créent donc un jardin de démonstration leur permettant d'organiser des ateliers et de montrer les bonnes pratiques. Par ailleurs, ces jardins sont souvent utilisés pour tester de nouvelles techniques ou variétés.

Jardins "caisson"

Des jardins dits "caisson" sont utilisés dans les grandes villes. Les jardiniers louent un caisson ou un Bigbag et les utilisent comme jardin. Généralement, ces jardins mesurent un m².

Luxembourg : Exemple : le « Matgesfeld » à Belvaux

David HENGEN,

président de l'association du coin de terre et du foyer « Amis de la Fleur Belvaux »



Parmi tous les jardins collectifs du Luxembourg, nous souhaitons vous présenter cet exemple, car « MATGESFELD » est un nouveau concept, unique en son genre.

Depuis la dernière saison de jardinage en 2017, et dans le cadre d'un tout nouveau concept pour le Luxembourg, l'association d'horticulture « Amis de la fleur Belvaux », membre de la ligue luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer, met à disposition de ses membres des parcelles à jardiner d'un nouveau genre.

Le « Matgesfeld », situé dans la localité de Belvaux, était déjà au cœur du plan directeur pour un jardinage durable dans la commune de Sanem, élaboré en 2016. Le « Matgesfeld » est un espace vert faisant office de transition entre l'espace urbain et le pay-

sage ouvert aux alentours. Il est facile d'accès grâce au réseau routier avoisinant. Il s'agit d'un lieu idéal pour développer des activités, susciter des rencontres et développer l'insertion au sein d'un même espace. Qu'est ce qui s'y prête mieux qu'un jardin ?

Lors de la conception, le but était d'intégrer le jardin et ses infrastructures dans le paysage existant. Il a donc été décidé de ne pas installer de clôture et l'utilisation d'éléments en plastique a été interdite par les statuts. Ce lieu est par ailleurs véritablement un jardin écologique, car il comporte des chemins de traverse perméables à l'eau et des murs en pierres sèches, et l'utilisation de pesticides et d'engrais artificiels est interdite. L'eau de pluie de la toiture du bâtiment avoisinant est collectée et acheminée à l'aide de pompes manuelles.

Comparées aux jardins familiaux classiques, les 28 parcelles de jardin carrées (7 x 7 m) sont uniquement destinées à être cultivées. L'espace vert entourant les parcelles est commun et invite à la détente avec ses bancs de pique-nique, son four en argile, ses coins barbecue et sa spirale d'aromatiques. Le lieu compte également 2 abris pour ranger les outils de jardinage avec des casiers individuels. Le compost et les toilettes sèches sont utilisés en commun. Ce concept est basé sur une exploitation optimale de l'espace existant par la création d'un grand nombre de parcelles, ainsi que sur le développement des échanges sociaux.

Le jardin est un espace véritablement ouvert à tous et à toutes, non seulement du fait de l'absence de clôture, mais aussi par les nombreux prome-

neurs qui le traversent. En plus c'est un lieu dont les toilettes et le poulailler sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et qui comporte un parterre surélevé spécialement destiné aux personnes en fauteuil roulant.

Six parcelles étant réservées aux établissements scolaires, le jardin joue donc aussi un rôle pédagogique. La commune française voisine de Rédinge profite d'ailleurs également de ce lieu. Mais aussi les origines diverses et variées des utilisateurs font de cet endroit un lieu interculturel.

La liste des jardiniers est assez in-

téressante à cet égard : de jeunes familles, des célibataires, des personnes âgées vivant seules, des groupes d'amis, tous les types de foyers et tous les âges sont représentés. Les connaissances des modes de culture de légumes sont elles-aussi extrêmement variées. Cela montre qu'il s'agit d'un nouveau modèle de jardin s'adressant à tout le monde, susceptible d'encourager le développement d'autres alternatives de jardins collectifs.

L'aspect scientifique n'est pas non plus oublié dans ce jardin. En partenariat avec de jeunes concepteurs,

le premier robot jardinier du Luxembourg a été installé et mis en service sur un des parterres de ce lieu. Ce qui compte dans ce projet est moins la préparation de la plate-bande mais surtout la programmation du robot. Mais une fois bien configuré, le robot peut semer, arroser, arracher les mauvaises herbes et bêcher le sol tout seul. Le but est de démontrer que, même sur une petite surface, l'horticulture peut être innovante et « high-tech ».

Une toute nouvelle approche qu'il ne faut pas manquer d'admirer !

Allemagne : Nous sommes le jardinage urbain

Werner Heidemann

Directeur de la fédération nationale des jardins familiaux de Westphalie-Lippe

Les espaces verts publics en ville (vert urbain) montrent un visage aux multiples facettes. Depuis des temps immémoriaux les parcs publics, les avenues, les espaces verts et les jardins familiaux rangent parmi les formes connues d'espaces verts en ville. Depuis quelques années de petits jardins de formes variées font de plus en plus l'objet de l'attention publique. De plus en plus de citoyens veulent faire l'expérience de leur espace vert sur le pas de la porte, le sentir et s'y attaquer. C'est ainsi que de nouveaux courants sociaux émergent : par exemple le jardinage urbain dans des caisses et des plates-bandes surélevées placées sur des terrains vagues non construits, des jardins libre-cueillette et des jardins de citoyens. Ils offrent tous aux nouveaux jardiniers amateurs une plate-forme pour se lancer dans le jardinage. Comment se peut-il que de plus en plus de gens redécouvrent l'approvisionnement individuel de leur jardin, alors que les grands marchés à travers le monde et à tout moment inondent le consommateur avec des fruits et des légumes, des fleurs et des herbes aromatiques ? Ce qui importe beaucoup plus au nouveau jardinier, ce n'est pas d'acheter des produits « pas chers, rapidement, et

anonymement » au supermarché. Mais ce qui lui importe beaucoup plus, c'est sa propre expérience et une certaine culture, il lui importe de trouver la fraîcheur, la qualité, le goût, le plaisir de jardiner, des couleurs splendides et des parfums complets.

Sont aussi en cause les courtes distances entre l'appartement et le jardin, les bouleversements sociaux dans la société, la pauvreté nouvelle, l'immigration et à ce titre un changement consécutif dans les loisirs qui modifie l'image du jardin.

Des politiciens et certains experts insèrent souvent ce nouveau développement de jardins dans un simple schéma noir et blanc : D'un côté les formes de jardins conventionnels tels que les jardins familiaux et les jardins privés, d'un autre côté les nouvelles formes de jardins comme par exemple les jardins communautaires, les jardins libre-cueillette, les jardins de guérilla et les jardins interculturels.

Cette division en « nouveau » et « ancien » n'est pas très utile. En fait, les racines du jardinage familial remontent à 200 ans. De ce point de vue le mouvement des jardins familiaux

est « vieux et a une riche expérience ». Il faut faire attention et prendre soin de ce trésor d'une diversité verte et éviter l'erreur de considérer les anciennes traditions comme bourgeoises et naïves et d'y opposer les nouvelles formes émergentes comme innovantes et pleines d'imagination.

Conclusion

Le « jardin urbain » n'existe pas, mais plutôt une diversité de projets grands et petits avec des accents différents.

15.000 associations de jardins familiaux offrent avec leurs ensembles de jardins familiaux un très grand potentiel dans le domaine du « jardinage urbain ».

Qu'il s'agisse de jardins d'essai limités dans le temps, des coopérations avec des maisons de soins ou des maisons de personnes âgées, des réserves naturelles et des jardins pour les jeunes, nous avons les terrains, l'association en tant que gestionnaire et concepteur de ces jardins, et les jardiniers associés sont là pour expérimenter et rechercher de nouvelles voies.

Nous sommes le jardinage urbain.

Allemagne : Jardinage en ville : Jardins familiaux et « urban gardening »

Groupe de travail GALK (Gartenamtsleiterkonferenz, Conférence des directeurs des parcs et jardins) – Mouvement des jardins familiaux, avril 2016

Jardiner en ville n'a rien de nouveau, les jardins familiaux existant depuis le 19^e siècle. Ils contribuent à l'exploitation des jardins à des fins non commerciales et, en particulier, à la production de fruits et légumes pour la propre consommation des jardiniers, mais aussi à la détente. Les jardins familiaux sont regroupés dans des complexes dotés d'installations communes comme par ex. des allées, des aires de jeux ou encore des locaux associatifs.

Une nouvelle forme de jardinage urbain s'est développée en Allemagne ces dernières années sous l'appellation « urban gardening » ou jardinage urbain. L'urban gardening est généralement l'exploitation ouverte et communautaire de jardins de petite taille dans l'espace urbain. Globalement, les maîtres-mots sont gestion durable des cultures, production écologique et consommation raisonnée des produits agricoles. Mais il n'est pas rare que le thème « Jardinage en ville » soit également associé à des aspects culturels, thérapeutiques, sociaux, écologiques ou politiques. En fonction des objectifs, les formes les plus variées de jardinage urbain sont pratiquées dans les villes :

- Jardins communautaires, jardins de voisinage et jardins de quartiers, jardins interculturels
- Jardinage sur l'espace routier (espaces verts le long des routes, au pied des arbres)
- Exploitation de terrains non bâtis,

friches et places urbaines

- Projets dans des espaces verts publics
- Jardins libre-cueillette en bordure des villes (urban farming)
- Projets de formation et de sensibilisation à l'environnement par ex. dans les jardins pédagogiques.

Le jardinage urbain et le mouvement des jardins familiaux ne sont pas en concurrence. Au contraire, ils se complètent l'un l'autre, étant donné que les objectifs du jardinage urbain rejoignent en grande partie ceux du mouvement des jardins familiaux.

Il s'agit notamment des objectifs suivants :

- Encourager l'autosuffisance par la production locale de fruits et légumes sains
- Transmettre le plaisir du jardinage
- Familiariser les enfants de la ville à la production de denrées alimentaires
- Participer au façonnement des paysages urbains
- Assumer des responsabilités en commun
- Entretenir les bonnes relations entre voisins
- Rencontrer des personnes partageant les mêmes idées
- Créer un lien entre les générations
- Stimuler la conscience de l'environnement chez les participants
- Créer des lieux de rencontre
- Encourager l'intégration.

Une interaction est envisageable, en particulier, pour les projets pour lesquels le jardinage, effectué bénévo-

lement à des fins non commerciales, joue un rôle central au sein de la communauté, sans qu'aucun objectif commercial ou politique ne soit visé. Dans ces conditions, aucun conflit n'apparaît avec les dispositions de la loi allemande relative aux jardins familiaux.

Une coopération est possible par le biais de :

- L'intégration de projets dans un complexe de jardins familiaux sur une parcelle (en particulier s'il existe des parcelles vides) ou dans des espaces communs comme les espaces verts
- L'aménagement de parcelles spécifiques pour abeilles, écoles, maisons de retraite ou écoles maternelles
- Parcelles pour s'essayer au jardinage
- La coopération en matière de conseil spécialisé et d'organisation de manifestations
- La coopération en matière de relations publiques.

Dans le cadre de l'intégration du projet dans un complexe de jardins familiaux, il est recommandé de rédiger un complément au contrat de location intermédiaire. Pour un projet, il faut que des interlocuteurs soient désignés et qu'il existe une association. Pour l'utilisation des surfaces, il convient de prévoir des accords relatifs à :

- La location, les charges publiques et les frais de fonctionnement,
- La légalité des bâtiments
- La participation aux travaux com-

- muns
- La restitution à la fin du projet.
- Les communes peuvent contribuer à la synergie entre jardinage urbain et mouvement de jardins familiaux en :
- Mettant à disposition des sur-
- faces,
- Proposant des contrats de fermage avec des durées aussi longues que possible pour les projets ou l'intégration dans des contrats de fermage intermédiaire,
 - Les intégrant dans des plans de
- développement de jardins familiaux,
- Organisant des manifestations communes,
 - Apportant un soutien financier ou matériel aux projets.

PAYS	FEDERATION	ADRESSE	TEL/ FAX / EMAIL
Allemagne	Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.	Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN	Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax. 0049/30-30 20 71 39 émail : bdg@kleingarten-bund.de Internet : www.kleingarten-bund.de
Autriche	Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs	Simon-Wiesenthal-Gasse 2 A- 1020 WIEN	Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail : zvwien@kleingaertner.at Internet. www.kleingaertner.at
Belgique	National Verbond van Volkstuinen vzw/Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer - Jardins Populaires ASBL	Tuinhier VWZ PAC Het Zuid Woodrow Wilsonplein 2 B - 9000 GENT	Tél. 0032/9 267 87 31 émail : info@tuinhier.be Internet : www.tuinhier.be
Danemark	Kolonihaveforbundet	Smedeholm 13 C, 2. th DK - 2730 HERLEV	Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail : info@kolonihave.dk Internet : www.kolonihave.dk
Finlande	Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry	Pengerkatu 9 B 39 SF - 00530 HELSINKI	Tél. 00358/ 103213540 émail : info@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet : www.siirtolapuutarhaliitto.fi
France	Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS	Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 directeur@jardins-familiaux.asso.fr Internet : www.jardins-familiaux.asso.fr
Grande-Bretagne	The National Allotment Society	O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northhamptonshire NN17 5JE	Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/ 1536 264 509 émail : natsoc@nsalg.org.uk Internet : www.nsalg.org.uk
Japon	Association for Japan Allotment Garden	4-27-20 Honco-higashi, Chuo-ku Saitama.shi Saitama Prefecture 338 -0003 Japan	Tél. 0081 904754 2136 Fax : 003 3266 0667 émail : ick05142@nifty.com http ://homepage3.nifty.com/ikg-kem/
Luxembourg	Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer	97, rue de Bonnevoie L - 1260 LUXEMBOURG	Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/ 40 97 98 émail : liguectf@pt.lu Internet : www.ctf.lu
Norvège	Norsk Kolonihageforbund	Auens vei 16 B N - 3040 DRAMMEN	Tél. 0047/940 800 30 émail : styret@kolonihager.no Internet : www.kolonihager.no
Pays-Bas	Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland	Vogelvlinderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT	Tél. 0031/ 30 670 1331 Fax. 0031/ 30 670 0525 émail : info@avvn.nl Internet : www.avvn.nl
Suède	Koloniträdgårdsförbundet	Brännkyrkagatan 91 1 tr og S - 11823 STOCKHOLM	Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail : kansli@koloni.org Internet : www.koloni.org
Suisse	Schweizer Familiengärtnerverband c/o Monika Schlei	Gatterstrasse 23 CH - 9300 WITTENBACH	Tél. 0041/32 384 66 86 émail : moschlei@gmx.ch Internet : www.familiengaertner.ch

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Adresse : 20, rue de Bragance,
L – 1255 Luxembourg

Site Internet de l'Office : www.jardins-familiaux.org

COMITE EXECUTIF : Peter PASCHKE (D) ; président de l'Office International
Wilhelm WOHATSCHKE (A) ; Président du comité exécutif

Daniel CAZANOVE (F) ; Preben JACOBSEN (DK) ; membres ;
Otmar HOFFMANN (L) ; trésorier
Malou WEIRICH (L) ; secrétaire générale

REVISEURS DE CAISSE : Karl-Erik FINNMAN (SF) ; Erik SCHAUWVLIEGE (B) ; Pertti LAITILA (SF)

REVISEUR SUPPLEANT : Phil GOMERSALL (GB)

ASSEMBLEE GENERALE : Les fédérations de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de Danemark, de Finlande, de France, de la Grande-Bretagne, du Japon, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Suède et de Suisse

TRAIT D'UNION est édité par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a. s. b. l. et paraît deux fois par an.

Rédaction : Malou WEIRICH, Office International

Distribution : par E-Mail de l'Office International

Conception et réalisation : Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

Layout /DTP : Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

Source de photos : les fédérations allemande, anglaise, belge, danoise, française, luxembourgeoise, néerlandaise, suédoise

Date : June 2018